

CONFLUENCES INTERNATIONALES

**LOGIQUES RENTIERES, DYNAMIQUES SOCIALES
ET PERSPECTIVES : CONTRIBUTION A UNE ANALYSE
DES EVOLUTIONS DE LA SOCIETE ET DE L'ECONOMIE
ALGERIENNES CONTEMPORAINES**

M. Nadji SAFIR

Chargé de cours à l’Institut de Sociologie de l’Université d’Alger



ISSN 1112 - 6035

n°6 (2015)

L'Institut National d'Etudes de Stratégie Globale (INESG) est une institution de l'Etat algérien, placée auprès de la Présidence de la République.

Créé par Décret n°84.398 du 24 décembre 1984, l'INESG bénéficie du soutien de la plus haute institution de l'Etat algérien pour promouvoir ses activités. Il le fait avec une totale autonomie de réflexion en associant, de la façon la plus large possible, l'expertise algérienne.

INSTITUT NATIONAL D'ETUDES DE STRATEGIE GLOBALE

Route les Vergers, BP 137 Birkhadem - Alger

ISSN 1112 - 6035

TABLE DES MATIERES

| | |
|-------------------------------|----|
| I. Logiques rentières | 06 |
| II. Dynamiques sociales | 13 |
| III. Perspectives | 26 |
| Débat | 44 |
| Appel à publication | 57 |

Au sein de l'INESG, les débats sont de caractère scientifique et reposent sur le respect de la liberté académique de chacun. Dès lors, les idées exprimées n'engagent que leurs auteurs.

LOGIQUES RENTIERES, DYNAMIQUES SOCIALES ET PERSPECTIVES : CONTRIBUTION A UNE ANALYSE DES EVOLUTIONS DE LA SOCIETE ET DE L'ECONOMIE ALGERIENNES CONTEMPORAINES¹

M. Nadji SAFIR²



La question de la nature des évolutions de la société et de l'économie algériennes contemporaines – toujours, intrinsèquement, aussi pertinente que décisive – prend encore plus d'importance aujourd'hui. Alors même que les récents changements, qui caractérisent les grands équilibres macro-économiques du pays, projettent sur l'ensemble de la société et de l'économie un éclairage particulier qui, à tous égards, fonctionne comme un véritable révélateur de l'essentiel de leurs caractéristiques, ainsi que de leurs problèmes et perspectives. En effet, étant donné les caractéristiques de base de l'économie nationale, les évolutions à la baisse du prix des hydrocarbures sur le marché mondial, intervenues dans le courant de l'année 2014, notamment à partir du mois de Juin, ont constitué pour elle un choc externe tout à fait significatif, voire majeur³. Et ce, d'autant plus qu'intervenant après une longue période de hausse de ce prix et de sa stabilisation à un niveau relativement élevé, au cours de laquelle le pays a pu accumuler d'importantes ressources financières, cet événement a clairement mis en lumière les évidents déficits et dysfonctionnements systémiques, qui affectent lourdement l'économie nationale et qui, tout d'abord, doivent être caractérisables comme internes. Puisqu'en effet, de toute évidence, l'origine première des problèmes actuellement rencontrés par le pays ne peut être entièrement imputée aux seules évolutions erratiques du cours des hydrocarbures

1 Conférence-débat organisée à l'INESG le 21 mai 2015.

2 Chargé de cours à l'Institut de Sociologie de l'Université d'Alger. Ancien Chef de Département à la Présidence de la République et à l'Institut National d'Etudes de Stratégie Globale (INESG). Ancien Chef de Division du Développement Social à la Banque Africaine de Développement (BAD) et Représentant de la BAD à Madagascar. Consultant international.

3 Il est très significatif que la note de conjoncture de la Banque d'Algérie relative au premier trimestre de l'année 2015 soit intitulée « *Tendances financières et monétaires au premier trimestre 2015, sous l'effet du choc externe* ». Cf. <http://www.bank-of-algeria.dz/pdf/nc48.pdf>. Dans le corps du texte, le document évoque « *l'impact du choc externe de grande ampleur sur les fondamentaux* ».

sur le marché mondial, mais bien essentiellement, d'abord, à l'incapacité de la société algérienne à se doter d'une véritable base productive nationale, réellement compétitive au plan mondial. Alors même, pourtant, que le précédent du choc de 1986 – *mutatis mutandis*, de même nature que l'actuel et, somme toute, encore relativement récent – aurait toujours dû être présent dans toutes les mémoires ; si ce n'est populaires, du moins institutionnelles.

I. Logiques rentières

Déficits et dysfonctionnements systémiques donc, et qui, pour l'essentiel, peuvent se résumer en une caractéristique absolument déterminante de l'économie nationale : celle d'être fondamentalement rentière. Comme le prouve le fait que, depuis maintenant de très nombreuses années – pour l'essentiel, depuis le début de la décennie 2000 – les hydrocarbures représentent, sensiblement, 35 à 40% du Produit Intérieur Brut (PIB), 65 à 70% des recettes fiscales de l'Etat et autour de 98% des recettes d'exportations. Par ailleurs, en ce qui concerne le PIB nominal, il est estimé comme se situant autour de 214 milliards de dollars US pour l'année 2014 ; exprimé en « parité de pouvoir d'achat » (PPA), il est autour de 552 milliards de dollars US, toujours pour l'année 2014. Soit un PIB par habitant nominal de l'ordre de 5 500 dollars US, et un PIB exprimé en « parité de pouvoir d'achat » (PPA) par habitant de l'ordre de 14 000 dollars US, situé légèrement en-dessous de la moyenne mondiale.

Les données relatives aux trois indicateurs retenus – part relative des hydrocarbures dans le PIB, recettes fiscales de l'Etat et recettes d'exportations – nettement convergentes, indiquent que l'économie nationale est largement dominée par l'activité du secteur des hydrocarbures et qu'en conséquence, elle est caractérisable par une logique rentière y jouant un rôle absolument central. En effet, l'exploitation des hydrocarbures au plan national n'a de sens ultime, qu'en raison de l'étape ultérieure que constitue leur valorisation sur le marché mondial et, surtout, de la rente – plus ou moins substantielle – qui, nécessairement, en résulte.

Laquelle rente⁴ correspond, pour l'essentiel, à l'écart qui existe entre,

4 Etant donné les limites assignées au document, les éléments d'explication relatifs à la rente, ici présentés, se limiteront à l'essentiel, et ne pourront entrer dans toutes les distinctions et nuances, qu'aurait certainement nécessitées une analyse scientifique, bien plus fouillée.

d'une part, le coût de production⁵ du bien concerné – gaz ou pétrole – dans les conditions du marché local, auquel s'ajoutent tous les coûts directs et indirects liés à son acheminement vers sa destination extérieure et, d'autre part, le prix auquel, dans les conditions du marché mondial, l'opération de vente est finalement conclue. C'est donc ce différentiel de prix, plus ou moins important, selon de très nombreux facteurs – à commencer par celui du degré de rareté du bien – mais le plus souvent, en dernière analyse, défini par les conditions de formation des prix prévalant sur le marché mondial, qui va devenir un élément déterminant du processus d'accumulation des richesses, dont dispose le pays exportateur ; en l'occurrence, l'Algérie.

C'est dire qu'en réalité le niveau de la richesse nationale est, en dernière analyse, déterminé en dehors des limites mêmes du pays, puisqu'il va dépendre d'un ensemble de facteurs générés par les conditions de fonctionnement d'un marché de plus en plus mondialisé. Et ce, tant en « plus » qu'en « moins », puisque les évolutions du marché ne sont jamais à sens unique, et peuvent entraîner des hausses ou des baisses des cours de toutes les matières premières – dont les hydrocarbures, bien sûr – en fonction des considérations les plus diverses. Qu'elles soient liées à l'état effectif de la demande mondiale ou à tel ou tel événement à caractère politique et/ou géopolitique et/ou climatique ou bien encore à telle ou telle manipulation de nature spéculative conduite en fonction d'intérêts privés restreints à même d'intervenir de manière intéressée sur les conditions de formation des prix.

Ceci dit, avant d'aller plus loin dans l'analyse, quatre remarques importantes – indispensables à une meilleure formulation de la problématique ici retenue pour ce qui concerne le statut des hydrocarbures – doivent absolument être formulées :

- i) la critique de la rente liée aux hydrocarbures comme source quasi-exclusive de formation de la richesse nationale ne signifie nullement la remise en cause du principe, absolument fondamental et légitime, d'intervention de l'Etat dans, à la fois, la régulation centrale du secteur des hydrocarbures,

5 En réalité, la nature véritable des différentes activités impliquées dans le cadre de l'exploitation des hydrocarbures relève fondamentalement plus d'une logique d'extraction que d'un véritable processus de production au sens où, par exemple, il est identifiable dans les industries manufacturières.

comme attribution régaliennes majeure et les diverses activités opérationnelles liées au secteur des hydrocarbures. L'un des principaux enjeux de la critique formulée étant celui de la manière dont doivent être judicieusement utilisées les ressources générées par la rente et ce, en tenant compte, avant tout de la nécessaire préparation de l'avenir du pays, à long terme ;

- ii) l'une des objections les plus importantes adressées à l'exploitation des hydrocarbures, en termes d'utilité sociale, est que, comme dans le cas de toute autre richesse naturelle non-renouvelable, elle correspond d'abord à la destruction irréversible d'un capital. De fait, directement assimilable à la consommation non-productive d'un capital, qui appartient à l'ensemble de la société – incluant donc aussi les générations futures à l'égard des-quelles toute société a des devoirs – elle constitue en soi, a priori, un processus d'appauvrissement et dès lors, ne peut en aucun cas, en tant que telle être considérée comme entraînant une augmentation de la richesse nationale. En effet, si les ressources de la rente liées à l'exploitation des richesses du sous-sol sont consacrées à une consommation collective ou individuelle qui, ne conduisant pas à un investissement dans des secteurs créateurs de richesse, ne crée pas les conditions d'un développement durable, cela revient à dire qu'en réalité le pays s'appauvrit, puisqu'il détruit une source non renouvelable de richesse potentielle, sans en créer une nouvelle ;
 - iii) ce n'est pas, parce qu'elle est en grande partie financée par la rente que la croissance économique – même contestable, telle qu'actuellement mal saisie par la seule augmentation annuelle de la notion très critiquable du PIB – n'existe pas et que ses effets directs et indirects, notamment en termes d'amélioration des performances des indicateurs sociaux, liée à une problématique de la redistribution – centrale dans toutes les politiques sectorielles mises en œuvre – ne sont pas réels⁶ ;
-
- 6 Prenant la forme d'importants transferts sociaux – représentant sous diverses formes, directes et indirectes, au total, près de 30% du PIB – la politique de redistribution conduite a eu des conséquences positives, notamment, sur l'amélioration régulière des performances du pays pour ce qui concerne l'Indice de Développement Humain (IDH). Et c'est ainsi que dans le dernier Rapport du Programme des Nations unies sur le Développement Humain – celui de 2014 – l'Algérie – 93^e sur 187 pays classés – est classée parmi les pays à « développement humain élevé ». Cf. <http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr14-report-fr.pdf>. Il est également significatif que sur 25 ans – de 1990 à 2014 – l'espérance de vie a augmenté de 10 ans, et se situe actuellement à 77 ans.

iv) bien évidemment, en élargissant l'horizon de la réflexion, l'économie algérienne n'est certainement pas la seule à pouvoir être qualifiée de rentière, comme l'illustrent de nombreuses autres économies dépendant d'une rente quelconque, qu'elle soit liée aux hydrocarbures ou bien à d'autres sources identifiables.

En tout état de cause – et c'est ce qui intéresse le plus notre propos – cinq caractéristiques majeures vont caractériser les conditions dans lesquelles est directement déterminé le niveau d'accumulation de richesse commune de la société algérienne⁷ :

- i) il est en grande partie lié à la valorisation de ses hydrocarbures sur le marché mondial ;
- ii) il est donc, pour l'essentiel, déterminé en dehors des limites de l'espace national ;
- iii) il est produit par un secteur d'activité – celui des hydrocarbures – qui ne représente qu'une faible partie de la population active occupée⁸ ;
- iv) il n'est pas directement lié aux seules capacités de la société à organiser de manière significative le travail et à en améliorer la productivité ;
- v) il est pour l'essentiel géré par l'Etat en tant qu'il est le principal opérateur dans le secteur des hydrocarbures. En fait, dans le cas de l'économie

7 Entre autres, tel qu'identifiable grâce aux indicateurs suivants :

- le PIB qui, malgré ses carences, demeure un indicateur relativement significatif ;
- l'état des réserves de change correspondant aux placements effectués auprès de diverses institutions financières étrangères par la Banque d'Algérie ;
- l'état du Fonds de Régulation des Recettes (FRR), assimilable à un Fonds Souverain et dépendant du ministère des Finances.

8 L'ensemble du secteur industriel dans lequel sont incluses les activités liées aux hydrocarbures représente 12,6% de la population occupée ; ces activités, elles-mêmes, en représentant moins de 2%. Les données les plus récentes disponibles sur l'emploi sont celles du document « *Activité, emploi et chômage en Septembre 2014* » que l'on peut consulter sur le site de l'Office National des Statistiques (ONS) : www.ons.dz.

algérienne, quel que soit l'angle sous lequel elle est examinée, nous sommes bien dans les conditions d'une économie rentière⁹.

Et ce, d'autant plus que, depuis longtemps, rongées par les logiques rentières dominantes, les activités de production de biens – hors hydrocarbures – et de services ont le plus grand mal à y fonctionner de manière efficiente ; et c'est ainsi que, depuis quelques années, l'industrie et l'agriculture ne représentent plus, respectivement, qu'environ 5 et 8% du PIB. Les difficultés rencontrées concernent les activités de production, qu'elles relèvent du secteur public ou du secteur privé qui, tous deux, depuis de longues années déjà, n'arrivent pas à s'imposer comme acteurs économiques réellement déterminants. Le secteur public industriel, de plans de relance en plans de relance, de recapitalisations en recapitalisations, tous mis en œuvre précisément grâce aux ressources rentières, apporte une contribution de plus en plus limitée à la formation de la richesse du pays et à sa croissance, et ne semble pas encore en mesure de (re)trouver une véritable logique de croissance. Ainsi, sur une base 100 en 2001, l'indice de la production manufacturière, en 2011, est-il de 50,1 ; soit une baisse de 50%.

De manière plus générale, le secteur privé non agricole demeure caractérisé par une présence importante de petites et moyennes entreprises, souvent à caractère familial, quasi-uniquement concentrées sur le marché intérieur, et ne maîtrisant que faiblement les technologies modernes. Situation dont a bien rendu compte le « *Recensement Economique de 2011* »,¹⁰ qui avait clairement établi que, sur près d'un million d'entreprises recensées, relevant majoritairement du secteur privé, 89% activaient dans le secteur de la distribution. Il s'agit de microentreprises souvent éphémères, à caractère commercial et, de fait, inscrites dans les logiques d'une « *économie de bazar* »¹¹ – essentiellement fondée sur la distribution de produits plus ou moins légalement importés – qui prospère surtout depuis les années 2000.

9 Pour l'économiste égyptien Hazem Beblawi, 4 conditions doivent être réunies pour pouvoir parler d'un « état rentier » :

1. Si les situations de rente sont dominantes ;
2. Si l'économie est principalement basée sur les ressources d'une rente dont l'origine est extérieure, et n'a pas un secteur productif fort ;
3. Si une faible partie de la population active est impliquée dans le processus de génération de la rente ;
4. Si l'Etat est le principal récipiendaire et gestionnaire de la rente. In « *The Rentier State* », Edited by Hazem Beblawi and Giacomo Luciani, London, Croom Helm, 1987.

10 Ses résultats sont disponibles sur le site de l'Office National des Statistiques (ONS) : www.ons.dz.

11 Ensemble d'activités essentiellement commerciales très diverses et souvent présentées dans un usage populaire de la langue française comme relevant de « *l'import-import* ».

L'agriculture ne parvient toujours pas à satisfaire les besoins du pays pour ce qui concerne ses principaux besoins de base qui, en raison des caractéristiques du modèle de consommation dominant, concernent principalement les céréales. Et c'est ainsi que le pays est devenu depuis de nombreuses années, l'un des principaux pays importateurs mondiaux de blé. Ainsi, en 2014, il a importé pour 3,5 milliards de US\$ de céréales et ce, alors que les importations totales s'élevaient à un montant de l'ordre de 58 milliards de US\$, dont 11 de biens alimentaires. En fait, le pays est caractérisé par une forte dépendance alimentaire, qui est certainement l'un des indicateurs les plus révélateurs de sa vulnérabilité. Comme l'indique le fait que, de manière générale, il est considéré que les 2/3 des besoins alimentaires de la population sont importés.

Le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP) doit également être mentionné car, de plus en plus, tout se passe comme s'il fonctionnait, de par le rôle objectif grandissant joué par la dépense publique dans le fonctionnement réel de l'économie, en tant que moteur de la croissance. Or, pour important qu'il soit, dans sa dimension relative aux infrastructures, celles-ci n'ont pas beaucoup de sens en elles-mêmes et n'en prennent vraiment qu'une fois réinscrites dans une démarche plus globale, comprenant nécessairement la volonté de promouvoir une base productive nationale. En outre, les réels effets d'entraînement du BTP, en général, demeurent très limités, notamment en raison du recours très fréquent à des entreprises et une main-d'œuvre étrangères, notamment pour les grands projets.

Il convient également de signaler l'importance croissante que prend l'économie informelle dont on peut dire que, depuis de très nombreuses années, elle est devenue une composante structurelle de l'économie nationale. Bien que présente dans la plupart des secteurs d'activité – tels que, notamment, l'agriculture ou les services aux ménages ou bien encore le BTP – cette économie informelle est aujourd'hui tout particulièrement identifiable dans celui de la distribution. Par définition même toujours difficiles à évaluer, l'ensemble des activités liées aux secteurs informels pèsent tout de même d'un poids considérable dans l'économie du pays, puisque, selon diverses estimations, elles représenteraient entre 30 à 35% du PIB.

L'enjeu essentiel des activités de production pose la question des conditions dans lesquelles elles se déroulent et qui, au regard de beaucoup d'indicateurs, apparaissent comme plutôt négatives. C'est ainsi que pour ce qui concerne le « *climat des affaires* » à propos duquel il existe un rapport régulièrement publié

par la Banque Mondiale – « *Doing Business* »¹² – et qui fait foi dans les milieux économiques les plus autorisés, les performances du pays depuis plusieurs années sont systématiquement très mauvaises. Ainsi, dans le dernier rapport publié et portant sur l'année 2015, l'Algérie est-elle classée au 154^e rang mondial sur un nombre total de 189 pays classés. C'est dire combien, eu égard à un indicateur décisif en termes d'évaluation des capacités réelles d'un pays à créer des conditions favorables à l'investissement – tant national qu'étranger – celles du pays sont faibles.

Enfin, pour ce qui concerne la compétitivité de l'économie, un rapport régulièrement publié par le Forum Economique Mondial – « *The Global Competitiveness Report* »¹³ calcule un « *indice de compétitivité globale* », très utile pour apprécier le véritable potentiel d'une économie dans la perspective de sa participation à la compétition mondiale ; dans son édition 2014/2015, sur 144 pays classés, l'Algérie est au 79^e rang.

Au final, l'économie algérienne apparaît aujourd'hui comme fondamentalement dominée par six caractéristiques majeures¹⁴ :

- une logique rentière systémique liée à la valorisation sur le marché mondial des hydrocarbures produits dans le pays et qui fonde sa place dans la spécialisation internationale en tant que producteur de matières premières ;
- la faiblesse de l'ensemble des secteurs productifs de biens – hors hydrocarbures – ainsi que de services modernes ;
- une faible capacité d'attraction des investissements directs étrangers (IDE) en dehors du secteur des hydrocarbures ;
- le poids des activités de commercialisation de biens importés ;
- la proportion élevée de microentreprises ;
- l'importance de l'économie informelle.

12 Cf. <http://www.doingbusiness.org/~media/GIAWB/Doing%20Business/Documents/Annual-Reports/English/DB15-Full-Report.pdf>.

13 Cf. http://www3.weforum.org/docs/WEF_GlobalCompetitivenessReport_2014-15.pdf

14 Caractéristiques auxquelles, grâce aux ressources rentières accumulées, il convient, bien sûr, d'en rajouter deux autres : la quasi-inexistance de dette extérieure et l'importance relative des réserves de change. Certes, importantes et plutôt positives, mais qui influent moins que les six autres sur les véritables dynamiques sociales internes, qui nous préoccupent.

II. Dynamiques sociales

Et c'est donc dans la singularité d'un tel contexte économique – avec lequel elles interagissent en permanence – que vont évoluer les différentes dynamiques caractérisant la société. En effet, étant donné la très forte prégnance de la logique rentière systémique qui, fondamentalement, caractérise l'économie, il est clair que la question de l'accès, quelle qu'en soit la forme, aux ressources rentières – dont la gestion est assurée par le pouvoir politique central, seul en charge des modalités de leur redistribution – devient un enjeu absolument décisif pour toutes les stratégies individuelles et collectives en œuvre dans la société¹⁵. En fait, d'une manière ou d'une autre, directement ou indirectement, tous les acteurs sociaux vont développer leurs propres stratégies, afin de maximiser leurs avantages dans la compétition généralisée, qui se déroule autour de l'accès aux ressources rentières, en tant que principale source de richesse « fonctionnant » dans la société. Et, surtout, en tant que moyen privilégié de mettre en œuvre d'autres types de stratégies, encore plus fondamentales, qui sont articulées autour de l'objectif de mobilité sociale ascendante – en lui-même, légitime et identifiable dans toute société – et qui, en dernière analyse, guident les individus, les familles et les divers groupes sociaux.

Or, en raison de l'interprétation socialement dominante de diverses phases de l'histoire moderne du pays, telles que « fonctionnant » dans les imaginaires individuels et collectifs, la mobilité sociale ascendante est souvent perçue comme ne relevant pas nécessairement dans tous les cas de figure d'un effort et d'un mérite soutenus et légitimés au fur et à mesure d'un processus engagé sur une longue période. Mais, plutôt comme pouvant être extrêmement rapide, si des circonstances historiques exceptionnellement favorables se présentent, et que l'individu sait en « profiter ». Et souvent donc, c'est de ce point de vue, que vont être lues et réinterprétées des périodes telles que le tournant de l'Indépendance Nationale en 1962 et les années, qui le suivirent. Ou le début des années 1990 avec l'organisation des élections locales, au niveau des Assemblées Populaires Communales

15 L'accès aux ressources rentières ici mentionné doit s'entendre comme étant celui venant s'ajouter à l'accès – en quelque sorte déjà acquis et beaucoup plus diffus – lié aux importants transferts sociaux ci-dessus évoqués et qui, en général, formellement de manière indistincte, bénéficient à l'immense majorité de la population. En réalité, les politiques de soutien des prix, qu'ils impliquent, en raison des modalités de leur mise en œuvre, finissent par créer des distorsions qui, de fait, avantagent objectivement les catégories sociales aisées.

et de Wilaya et l'émergence de nouvelles élites inscrites dans les logiques des diverses formes identifiables de mouvances islamistes. Ou encore le début des années 2000 marqué par des décisions politiques, qui feront progressivement entrer dans les faits les processus de « concorde civile et de réconciliation nationale » et qui, eux aussi, permettront l'émergence de nouvelles élites, notamment islamistes.

A savoir qu'à chaque fois ces périodes auraient permis à de nombreux individus, qui n'avaient pas tous nécessairement la légitimité réellement exigée par la logique historique fondatrice concernée ou bien qui l'avaient, mais qui l'ont détournée au profit de leurs seuls intérêts personnels, d'utiliser ces moments exceptionnels pour pouvoir bénéficier – seuls ou en associant à leur projet des membres de leur famille plus ou moins élargie – de diverses formes de mobilité sociale ascendante. Dès lors, *mutatis mutandis*, toute la phase d'accumulation rentière à partir des années 2000, elle aussi, va être perçue de la même manière, comme une nouvelle période historique présentant des occasions exceptionnelles à « saisir » toujours dans la même perspective d'une mobilité sociale ascendante rapide.

C'est donc dans cette perspective que, progressivement, se mettent en place, et se renforcent une problématique et un processus de « rentierisation » qui, après avoir irrigué l'économie, étendent leur influence – par un processus de capillarité, en quelque sorte – à l'ensemble de la société. Au sens de la production, la mise en œuvre et, surtout, l'intériorisation croissante de logiques de rente¹⁶ par l'immense majorité des principaux acteurs – individuels et collectifs – de la société. Et qui, pour la plupart d'entre eux, chacun à sa façon, bien sûr, vont s'engager dans une logique de « rent seeking »¹⁷ – « recherche de rente » – qui, peu à peu, conditionnera et déterminera tous leurs comportements. En fait, de par leur importance croissante dans les comportements individuels et collectifs, l'ensemble de ces logiques de rente apparaissent comme étant devenues fondamentalement surdéterminantes de toutes les évolutions majeures, qui ont cours dans la société.

16 Le fondement de ce type de logique procède de la volonté de vouloir continuer de bénéficier ou bien de vouloir bénéficier d'avantages symboliques et/ou matériels, alors qu'ils ne sont plus – ou pas – liés à une activité effective contribuant directement à leur production et qui, aux yeux des divers acteurs concernés, finissent par prendre le statut d'avantages acquis – symboliques et/ou matériels- non-négociables ; voire de droits légitimes socialement consacrés. Tout se passant comme si l'on assistait dans la société à un phénomène de généralisation de positions individuelles et collectives se prévalant, chacune à sa façon, de ce type de rente de situation.

17 Expression largement consacrée par une importante littérature en langue anglaise, et qui couvre un large spectre de disciplines : économie politique, sociologie, science politique et histoire, notamment.

Dès lors, va s'instaurer au sein de la société un clivage entre ceux, qui auront pu accéder aux ressources rentières – directement ou par le biais de leurs parentèles, clientèles et autres divers réseaux – et ceux qui n'auront pu y accéder ou ne l'auront fait que faiblement. En fait, dans la réalité, les situations ne sont pas aussi tranchées et les individus vont se retrouver sur une échelle continue allant progressivement d'un minimum à un maximum. De ce point de vue, vont clairement se trouver « en haut de la pyramide » – comme parabole pouvant rendre compte des réalités de la hiérarchisation de la société – ceux qui peuvent cumuler un maximum de capacités d'accès aux avantages que procurent les ressources rentières et qui peuvent, donc, être plutôt assimilés à des « *insiders* » ; soit, en quelque sorte, des bénéficiaires. En sens inverse, ceux, qui n'ayant que peu – voire très peu – d'accès aux avantages que procurent les ressources rentières, seront donc situés « en bas de la pyramide » et peuvent être plutôt considérés comme des « *outsiders* »¹⁸ ; soit, en quelque sorte, des non-bénéficiaires.

Par-delà les différentes situations individuelles, aussi innombrables que singulières, il importe d'abord de raisonner en termes d'ensembles bien plus larges, relevant de problématiques communes et c'est ainsi que, pour l'essentiel, les principales grandes catégories sociales identifiables peuvent être sommairement et brièvement présentées comme suit :

- A) *l'ensemble des agents dont la rémunération est directement ou indirectement assurée par les ressources du Trésor public*, et qui travaillent soit dans la Fonction publique, soit dans des organismes publics, soit dans des entreprises publiques. En raison du niveau très élevé des ressources financières, dont a bénéficié l'Etat à partir des années 2000, d'importants recrutements ont été opérés dans toutes les structures concernées et ce, souvent, dans une logique au moins tout autant, formelle, d'efficacité des prestations à assurer que, réelle, de redistribution en direction des catégories visées. A cet égard, le cas de figure des entreprises publiques mérite une précision dans la mesure où, en réalité, toutes les entreprises publiques – y compris celles en charge de la production de biens – bénéficient toutes, d'une manière ou d'une autre et sous des formes diverses,

18 Pour reprendre une terminologie utilisée dans certaines études sociologiques et économiques sur l'emploi. Un point sur ce genre d'approche a été fait par Assar Lindbeck et Dennis Snower dans : « *The Insider-Outer Theory : A Survey* » - July 2002 ; cf. <ftp://ftp.iza.org/RePEc/Discussionpaper/dp534.pdf>.

de ressources financières trouvant leur origine, en dernière analyse, dans les ressources du Trésor public, comme le prouvent largement les différents programmes de recapitalisation dont elles ont, toutes, systématiquement bénéficié. Bien sûr, tous les agents travaillant dans les différentes structures publiques concernées ne bénéficient pas du même niveau de rémunération et, en dernière analyse, ne constituent certainement pas une catégorie sociale homogène¹⁹ étant donné, tout d'abord, les fortes disparités de salaire, qui existent entre eux. Mais, également et surtout les fortes disparités en termes de pouvoir effectif, qu'ils exercent sur la prise de décision, à la fois, dans les diverses structures concernées et en direction de la société, et qui, nécessairement, conduisent à y distinguer l'important groupe particulier suivant :

- B) *les membres d'une bureaucratie d'Etat* constituée par les niveaux supérieurs des salariés des différentes institutions liées à la Fonction publique, aux organismes publics et aux entreprises publiques, et qui peuvent appartenir à divers segments spécialisés de cette bureaucratie : administratif, économique, militaire, sécuritaire, idéologique... Outre par leur niveau élevé de rémunération et leurs différentes spécialisations « techniques » relatives, les membres de cette bureaucratie d'Etat se distinguent surtout par leur pouvoir significatif de décision dans différents domaines à caractère stratégique. Et ce, notamment, pour certains d'entre eux, précisément, dans le domaine vital de la gestion des ressources rentières en termes d'arbitrages permanents relatifs à leur affectation économique et sociale. Etant entendu qu'en la matière, il s'agit toujours de choix procédant d'abord d'une vision politique et non pas de simples options techniques liées à une gestion courante socialement « neutre ». A cet égard, étant donné l'importance de l'ensemble des questions liées à la gestion des ressources rentières, il est permis de formuler l'hypothèse que, de fait, cette bureaucratie d'Etat fonctionne comme une « *rentocratie* » au sens où, de son point de vue, précisément, la nécessaire maîtrise des logiques rentières représente le fondement même, d'une part, de son rôle historique et, d'autre part, de sa fonction sociale ;

19 Ainsi, à titre d'exemple, les différentes professions centrées sur la production, la transmission et la diffusion du savoir, de l'art ou de l'information, et que l'on peut désigner par le terme générique d'intellectuels peuvent-elles constituer un groupe relativement autonome, mais non nécessairement homogène au plan idéologique.

- C) *les entrepreneurs des secteurs privés producteurs de biens – hors hydrocarbures – et de services modernes*, quels que soient les domaines concernés – y compris beaucoup de ceux liés à la distribution – et qui, sous des formes diverses, sont directement engagés par leurs propres activités dans le processus de constitution d'une base productive nationale moderne et potentiellement ouverte à la compétition internationale. Tous ces entrepreneurs ne disposant pas du même capital, en termes de capacités de financement, on assiste progressivement à une différenciation entre, d'une part, ceux qui, à la tête d'entreprises de tailles relativement importantes – de toute évidence, une minorité – commencent à s'imposer sur le marché national et même commencent à s'ouvrir sur le marché mondial et, d'autre part, ceux qui sont à la tête d'entreprises de tailles plus réduites – représentant la grande majorité – et qui, souvent, peuvent être considérés comme inscrits dans des phases plus ou moins avancées de démarrage de leurs activités. Etant donné l'histoire économique et sociale du pays, de par la nature même du pacte colonial imposé à la société algérienne, il est clair que, dans leur immense majorité, ces entrepreneurs ont émergé en bénéficiant, d'une manière ou d'une autre, à une étape quelconque du développement de leurs propres activités, des logiques d'accumulation et de redistribution impulsées par le secteur public depuis 1962 et, plus précisément encore de celles identifiables lors de deux phases historiques importantes : les années 1970²⁰ et 2000 ;
- D) *les entrepreneurs du secteur commercial liés à l'importation et la distribution de biens produits à l'étranger* et qui, depuis plusieurs années – notamment au cours des années 2000 – ont pris une importance considérable dans, à la fois, les circuits économiques eux-mêmes, et les enjeux sociaux, qui leur sont liés. Ils exercent leurs activités dans des entreprises aux tailles très variées et, surtout, bénéficiant de degrés d'officialisation, qui le sont tout autant puisque, pour beaucoup d'entre elles, il est possible affirmer, qu'elles se situent très souvent à la limite du secteur informel ;

20 Concernant les années 1970, la référence absolument incontournable est constituée par les divers travaux du regretté Djilali Liabès sur le développement du secteur privé en Algérie. Notamment sa thèse de doctorat au titre suffisamment éloquent : « *Entreprises, entrepreneurs et bourgeoisie d'industrie en Algérie: éléments d'une sociologie de l'entreprendre* ».

- E) *les travailleurs salariés des secteurs privés* – tous statuts juridiques et toutes activités confondus - formellement enregistrés en tant que tels, et qui constituent la main-d'œuvre nécessaire au processus évoqué de constitution d'une base productive nationale moderne. Eux aussi sont concernés par un important processus de différenciation lié à la combinaison de leur niveau de qualification et du pouvoir effectif, dont ils disposent au sein de l'entreprise privée dans laquelle ils travaillent ;
- F) *les entrepreneurs-artisans indépendants* qui, formellement, ne recourent pas au recrutement d'une main-d'œuvre salariée, sauf de manière extrêmement limitée et, dans ce dernier cas, souvent, dans un cadre plutôt familial ;
- G) *les travailleurs irréguliers* – salariés non déclarés, salariés non-permanents, apprentis, aides familiaux... – des deux secteurs – formel et informel – quel que soit le domaine d'activité concerné.

Les sept grandes catégories brièvement distinguées peuvent être considérées comme représentant au sein de la société algérienne quelques-uns des principaux acteurs sociaux, qui y interviennent de manière réellement significative.

Enfin, il est évident qu'outre les sept grandes catégories mentionnées, il convient de prendre en considération celle des chômeurs qui, tout en constituant un cas de figure particulier – puisque par définition ayant une relation non entamée ou interrompue avec le travail – entretient des liens étroits avec la dernière, celle des travailleurs irréguliers. En effet, étant donné les réalités sociales auxquelles les deux catégories, dans les faits, correspondent il y a nécessairement, pour une grande partie des individus concernés, un phénomène structurel de circulation fréquente entre les deux, et qui finit par créer les conditions d'émergence d'un groupe commun particulier, dont la caractérisation sera abordée plus loin.

En termes de poids relatif dans la société de ces différents groupes sociaux, nous ne disposons que de peu de sources de documentation réellement fiables ; l'une des plus importantes étant représentée par un document régulièrement publié par l'Office National des Statistiques (ONS) et dont la dernière édition, déjà citée, date de Septembre 2014. Il est possible d'en retenir pour l'essentiel que :

- sur une population occupée de 10 239 000 personnes, 2 811 000

sont employeurs ou indépendants, soit 27,45% ; 3 640 000 sont salariés permanents, soit 35,55% ; 3 788 000 sont salariés non-permanents, apprentis et aides familiaux, soit 36,99% ;

- sur une population active de 11 453 000, la population en chômage est de 1 214 000, soit un taux de 10,6% ;
- une comparaison entre 2004 et 2014 permet d'établir que, sur la période indiquée, la répartition entre les 3 grands groupes constituant la population active occupée – employeurs ou indépendants, salariés permanents et salariés non permanents, apprentis et aides familiaux – est nettement marquée par une augmentation du poids relatif de la troisième – au statut le plus précaire – qui, sensiblement, passe de 31 à 37% ;
- sur la même période (2004-2014) la proportion de la population occupée relevant du secteur public est, sensiblement passée de 34 à 40%, et celle du secteur privé de 66 à 60% ; soit une augmentation relative significative de la part du secteur public, qui peut sembler paradoxale dans un contexte proclamé de réformes économiques censées renforcer le secteur privé et qui, en principe donc, aurait dû la voir plutôt diminuer ;
- toujours sur la même période, la répartition de la population active occupée par secteurs d'activité est caractérisée, d'une part, par la chute de l'emploi agricole qui, sensiblement, passe de 21 à 9% et ce, alors même que les besoins du pays en matière de production agricole sont bien loin d'être satisfaits, comme l'indique l'importance des importations de céréales et, d'autre part, par la hausse de l'emploi dans les services, qui passe de 53 à 61%.

En fait, sur la base de ces récentes données en matière d'activité et d'emploi, incluant les évolutions constatées sur la période 2004-2014, ainsi que des résultats du Recensement Economique de 2011, il est possible de formuler, en termes de tendances lourdes engagées sur la décennie considérée, et affectant directement des équilibres sociaux essentiels, quatre hypothèses comme suit :

- importante augmentation de la part relative des salariés du secteur public (34 à 40%) procédant, en grande partie, de logiques évidentes de redistribution des ressources rentières par le biais de politiques clairement volontaristes de recrutements massifs dans des structures publiques et parapubliques ;
- importante augmentation de la part des salariés non-permanents, apprentis et aides familiaux (de 31,04 à 36,99%) dont le nombre est désormais

supérieur à celui des salariés permanents et qui correspond à l'importance croissante de l'économie informelle dans le pays ;

- importante augmentation de la part de l'emploi dans les services, ainsi que dans le BTP, qui correspond au poids croissant de ces deux secteurs dans l'économie nationale, et a pour conséquence une nette diminution de l'emploi productif correspondant aux secteurs de l'agriculture et de l'industrie (34,33 à 21,37%) ;
- baisse légère, mais significative de la part relative des « employeurs et indépendants » (de 31,69 à 27,45%), dont les entreprises sont dans leur immense majorité de petite, voire très petite taille, et souvent caractérisées par une existence éphémère.

Ceci dit, dans l'impossibilité d'examiner les modalités selon lesquelles vont se comporter toutes les catégories sociales identifiées, en raison des limites imposées au document, je concentrerai l'attention sur trois d'entre elles :

D'abord, deux d'entre elles, plutôt situées « en haut de la pyramide », et qui correspondent aux catégories C et D ; soit, d'une part, celle des entrepreneurs des secteurs privés producteurs de biens – hors hydrocarbures – et de services et, d'autre part, celle des entrepreneurs du secteur privé commercial fondamentalement liés à l'importation et la distribution de biens produits à l'étranger. Bien que certainement caractérisables par la détention d'un capital, plus ou moins conséquent, selon le cas, les personnes appartenant à ces deux catégories ont tout de même, *a priori*, des intérêts plutôt divergents. Puisque la première – catégorie C – fonde sa prospérité sur un projet de contribution directe à la base productive nationale ; et donc, par définition même opposé à l'importation de produits étrangers, qui ne peuvent que venir concurrencer les siens. Alors que la seconde – catégorie D – qui ne produit aucun bien, base sa prospérité directement sur sa fonction d'intermédiaire entre des circuits de production situés à l'étranger et des circuits de distribution situés sur le marché national, et dont elle assure la maîtrise.²¹

21 Ceci dit, il convient de nuancer l'analyse de cette seconde catégorie dans la mesure où toute économie moderne suppose aussi, nécessairement, que des opérateurs nationaux assurent des fonctions importantes de mise en relation avec le marché mondial et ce, notamment en liaison directe avec les secteurs d'activité réellement productifs, constitutifs de la base productive nationale définie comme objectif.

La première peut être considérée comme une « *bourgeoisie nationale* » – également qualifiable de productive – au sens où son projet de création de richesses est d’abord fondé sur la cohérence relative d’une économie nationale au sein de laquelle il s’insère pour ce qui concerne d’abord la production, mais également, selon diverses formules, la distribution. La seconde est assimilable à une « *bourgeoisie comprador* »²² – également qualifiable de *non-productive* – au sens où son projet de création de richesse est totalement extraverti, puisqu’uniquement fondé sur son rôle d’intermédiaire entre des producteurs étrangers et des consommateurs nationaux.

Toutefois dans le contexte fondamentalement rentier de l’économie algérienne, les deux types de bourgeoisie sont directement intéressés, d’une manière ou d’une autre, par diverses formes d’appropriation des ressources rentières, afin de mettre en œuvre leur projet. En effet, étant donné la non-convertibilité du dinar algérien, tous deux sont obligés de recourir aux divers circuits financiers officiels, seuls en mesure de leur permettre, légalement²³ d’accéder aux devises étrangères, comme incontournable moyen de réaliser leurs objectifs, lorsque leur atteinte est liée à une forme de dépendance des logiques du marché mondial. Qu’il s’agisse de matières premières, de biens d’équipement ou de prestations de service nécessaires au bon fonctionnement des unités de production dont certains opérateurs économiques concernés ont la charge. Ou qu’il s’agisse d’importation de biens directement consommables, dont d’autres opérateurs économiques maîtrisent les circuits de distribution sur le marché algérien. Dans les deux cas de figure, il importe pour les opérateurs concernés de bénéficier des devises étrangères – provenant des ressources rentières que le pays accumule – et qui, seules, peuvent leur permettre de fonctionner pour tout ce qui concerne leurs relations avec le marché mondial.

22 Le mot « *comprador* » signifie acheteur en portugais. Il semble que le recours à un mot de la langue portugaise trouve son origine dans le fait que la réalité du phénomène de la « *bourgeoisie comprador* » était particulièrement présente dans le Sud de la Chine, notamment dans la région de Macao, longtemps demeurée sous administration portugaise. La notion de « *bourgeoisie comprador* » a émergé dans le contexte des analyses économiques et sociologiques menées à propos de situations coloniales et/ou postcoloniales.

23 Etant entendu, qu’il existe également de nombreux circuits parallèles, structurellement inscrits dans les logiques de l’économie informelle, qui permettent – tant aux opérateurs économiques qu’aux citoyens « ordinaires » – de convertir en devises étrangères la monnaie nationale et ce, pour des montants parfois très importants.

Or, la question de la destination finale des ressources financières en devises dont le pays dispose qui, en dernière analyse, relève des seuls arbitrages exercés par le pouvoir politique central est nécessairement complexe. En raison du fait qu'elle doit faire face à une multitude d'affectations possibles et qui toutes – au regard des opérateurs politiques, économiques et sociaux, qui les assument et luttent pour obtenir satisfaction en fonction de leurs propres projets – sont considérées comme étant, à la fois, légitimes et prioritaires. Et c'est donc dans ce contexte nécessairement contraignant – et qui le sera d'autant plus que le niveau des ressources en devises étrangères sera plus réduit – que vont entrer en compétition des intérêts de natures très diverses, dont ceux des deux types de bourgeoisie. A cet égard, il convient de relever que, dans le débat public, pour qualifier les deux types de bourgeoisie, il a souvent été avancé une notion se voulant à connotation négative, car faisant référence – plus ou moins explicitement, selon le cas – à l'expérience historique de la Russie post-communiste qui, après le démantèlement de l'URSS, était elle aussi inscrite dans une problématique de transition vers l'économie de marché : celle « d'oligarchie »²⁴.

En tout état de cause, dans le cadre de la compétition générale engagée autour de la répartition des ressources rentières, telles que gérées par le pouvoir politique central, il est évident que se développent différents types de stratégie. Y compris tous ceux, qui carrément recourent à des méthodes illégales et frauduleuses, voire criminelles, pour atteindre leurs objectifs, et qui relèvent purement et simplement d'une logique de prédatation guidée par une obsession d'accumulation à titre privée de richesses et ce, au détriment de l'intérêt général. Il est de notoriété publique, que de nombreux cas flagrants de fraude recourant à des importations fictives dans la seule fin de permettre des transferts de devises vers des banques situées

24 La notion d'oligarchie – soit, selon l'étymologie grecque du mot, « *le pouvoir de plusieurs* » qui, *stricto sensu*, peut s'appliquer à la plupart des situations en termes de pouvoir politique ou autre – a été utilisée dans le cas de la Russie, notamment à l'époque du Président Boris Eltsine, pour désigner des personnes qui, grâce à leurs liaisons avec le pouvoir politique, se sont considérablement enrichies, lors de privatisations d'entreprises publiques. Par ailleurs, il convient également de mentionner « *la loi d'airain de l'oligarchie* » formulée dans l'œuvre du sociologue Roberto Michels (1876-1936), notamment dans son ouvrage « *Sociologie du parti dans la démocratie moderne – Enquête sur les tendances oligarchiques de la vie des groupes* ». Cette thèse, souvent critiquée, consiste pour l'essentiel à soutenir que, dans toute organisation, il y a toujours une logique de quête de domination, qui conduit la minorité dirigeante à utiliser les fonctions de direction, qu'elle exerce d'abord au service de ses intérêts propres au détriment de ceux de la majorité que, « normalement », elle est censée servir.

à l'étranger sont régulièrement signalés et ce, de plus en plus souvent, depuis la récente diminution du niveau des ressources rentières, qui a entraîné un regain de vigilance de la part des pouvoirs publics. Il est clair que pour les opérateurs concernés, le seul objectif à atteindre est celui de l'enrichissement strictement personnel en utilisant des ressources, qui trouvent leur origine dans un bien commun – les hydrocarbures valorisés – et auxquelles ils n'ont pu avoir accès qu'en bénéficiant, d'une manière ou d'une autre, de complicité plus ou moins active²⁵ – ou, au moins, d'une certaine passivité – au niveau des structures publiques chargées du suivi des circuits du commerce extérieur.

D'ailleurs, il est très significatif que pour rendre compte de telles pratiques, dans d'autres expériences historiques, mais dans des contextes économiques, politiques et sociaux proches – tous fondamentalement marqués par la présence de rentes liées à l'exploitation de ressources naturelles – on ait pu évoquer un « *effet de voracité* »²⁶. Au sens où, si les institutions publiques sont faibles – ou corrompues ou incompétentes ou tout cela à la fois – ce sont nécessairement les groupes sociaux les plus puissants, qui vont pouvoir obtenir les arbitrages en faveur de leurs intérêts, en tant que manifestations de leur « *voracité* », au détriment de ceux de groupes sociaux moins puissants et, surtout, de l'intérêt général, à commencer par celui que représente une croissance effective de l'économie réelle.

Ensuite, il convient de s'intéresser à une autre catégorie, plutôt située « *en bas de la pyramide* », et qui est constituée par la catégorie G, correspondant aux travailleurs irréguliers – salariés non déclarés, salariés non-permanents, apprentis, aides familiaux – et à laquelle peuvent être rajoutés les chômeurs. Fondamentalement caractérisables par leur grande vulnérabilité eu égard à l'emploi et au revenu, l'ensemble de ces personnes apparaît de plus en plus comme formant un ensemble qui, malgré son apparente hétérogénéité, doit également être considéré dans toute sa cohérence. Quelles que soient les diverses formes que sa vulnérabilité par rapport à l'emploi peut effectivement prendre – chômage, sous-emploi

-
- 25 Comme le prouve l'inquiétante extension du phénomène de corruption qui, d'une manière ou d'une autre, vise de la part des différents acteurs concernés à accéder illégalement aux ressources rentières tant convoitées.
- 26 La notion a été avancée par les économistes Philip R. Lane et Aaron Tornell dès la fin des années 1990 : in « *Power, Growth, and the Voracity Effect* » (« *Pouvoir, croissance et effet de voracité* ») - Philip R. Lane and Aaron Tornell - *Journal of Economic Growth* , vol. 1, n° 2 (Jun., 1996), pp. 213-241. D'ailleurs, la notion utilisée « *d'effet de voracité* » ne manque pas de rappeler l'expression de « *bourgeoisie rapace* » utilisée par Frantz Fanon dans « *Les damnés de la terre* ».

emploi non permanent ou emploi dans l'économie informelle – voire, en y incluant également celle d'un emploi plus ou moins relativement formalisé en tant que tel, mais faiblement rémunéré et justifiant la désignation de la personne concernée comme étant un « travailleur pauvre ». Le vaste groupe social ainsi constitué, fondamentalement caractérisable par le fait d'être très majoritairement composé de jeunes – souvent diplômés – peut être désigné, en tant qu'ensemble social significatif, par le concept de « *précariat* », initialement apparu dans le contexte des sociétés européennes contemporaines²⁷. Mais qui s'applique également dans le contexte des sociétés des pays non-industrialisés du Sud dans lesquelles se retrouvent, avec encore beaucoup plus de poids, des personnes fondamentalement caractérisables par leur précarité, quelles que soient les dimensions spécifiques considérées : emploi, d'abord, mais aussi éducation, formation, santé, sexualité, habitat, énergie et même citoyenneté²⁸.

Sur la base des données déjà évoquées – 3 788 000 personnes correspondant aux salariés non-permanents, apprentis et aides familiaux, – auxquelles il convient d'ajouter le nombre de chômeurs, pour des raisons déjà évoquées – soit 1 214 000 personnes – ce groupe social constituant donc le précariat devrait actuellement comprendre environ 5 millions de personnes. En fait, certainement beaucoup plus en raison de la sous-évaluation manifeste des différents phénomènes concernés dont, notamment, celui du chômage ; soit, au total, pour cette catégorie caractérisable par la précarité une population réelle se situant plus vraisemblablement autour de 6 millions de personnes. Majoritairement jeunes et de sexe masculin, comme l'indiquent les informations disponibles, ce sont ces personnes caractérisées par la précarité de leur statut qui, fondamentalement, vont constituer la base sociale de l'importante économie informelle qui caractérise le pays ; y compris dans certains de ses pans relevant carrément de logiques

27 Construit en fusionnant précarité/précaire avec salariat et/ou prolétariat, il est de plus en plus utilisé par des sociologues et des économistes dans leurs analyses des évolutions des sociétés contemporaines. Ainsi, l'économiste britannique Guy Standing, qui a certainement le plus intégré le précariat dans des analyses des sociétés européennes, l'évoque-t-il comme une nouvelle classe, à la fois, « *émergente et dangereuse* ». Guy Standing « *The precariat : The new dangerous class* » (Le précariat : la nouvelle classe dangereuse) - Bloomsbury Academic - London and New York – 2011.

28 A cet égard, la formation scolaire, l'itinéraire professionnel et le statut social du citoyen tunisien Mohamed Bouazizi – dont le geste de désespoir du 17 décembre 2010, puis le décès seront à l'origine d'une vaste protestation populaire, qui se conclura par la chute du régime en place le 14 janvier 2011 – sont tout à fait représentatifs de ce que peut être le précariat dans les pays du Sud.

criminelles et mafieuses. Mais aussi des diverses formes de violence, de contestation et d'incivilité qui, au quotidien, parcourent la société. Ainsi que du terrorisme islamiste lui-même – relativement marginal, mais toujours actif – et qui n'a nullement besoin d'effectifs très élevés pour continuer d'agir et de nuire, notamment dans les zones rurales de plusieurs régions du pays ou encore en direction de certains pays voisins.

En réalité, il faut absolument tenir compte du fait que, par rapport à toutes les autres catégories sociales, c'est le précaritat qui, de toute évidence, connaît et de loin la plus forte dynamique en termes de logiques de renouvellement et même d'extension. En effet, même s'il est aussi amené à connaître des sorties « vers le haut » de la part de personnes accédant à un emploi relativement stable et correctement rémunéré, il est, surtout, continuellement alimenté « par le bas » en raison du nombre élevé de jeunes qui, d'une manière ou d'une autre, arrivent régulièrement sur le marché du travail, et ne trouvent pas d'emploi relativement stable et correctement rémunéré.²⁹ Alors que, d'après l'enquête de l'ONS de Septembre 2014 déjà citée, le taux de chômage des jeunes (âgés de 16 à 24 ans) est de 25,2% – soit 1 jeune actif sur 4 – il faut être conscient de l'importance du défi que représente, chaque année, l'arrivée sur le marché du travail d'un effectif de l'ordre de 300 000 jeunes – selon diverses estimations convergentes – issus des systèmes scolaire et universitaire, que ce soit au terme d'un cursus de formation normalement accompli ou non. Il est donc clair que le précaritat va être régulièrement alimenté par au moins une proportion significative de cet effectif, quels que soient les efforts consentis en termes de politiques économique et sociale visant à la création d'emplois, notamment pour les jeunes. Proportion qui sera d'autant plus élevée que se réduiront les possibilités de recours aux différentes solutions jusqu'ici abusivement utilisées, essentiellement basées sur des ressources rentières, et dont la pertinence économique réelle demeure très peu fiable.³⁰

29 A cet égard, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) utilise la notion de «*travail décent*» pour rendre compte d'un ensemble des conditions, qui doivent prévaloir, afin que le travail soit pour, à la fois, l'individu et la société, plus qu'une simple activité économique procurant des revenus.

30 Tels que différents dispositifs publics mis en place et visant à créer des emplois en faveur des jeunes : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) et Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM).

III. Perspectives

Etant donné les fortes contraintes qui, actuellement déjà, de plus en plus lourdement, pèsent sur elle dans le domaine de l'économie, la société algérienne n'a pas d'autre choix, que celui de s'engager dans une transition la conduisant d'une économie fondamentalement rentière à une économie productive de biens, services et connaissances³¹ et nécessairement compétitive dans le contexte des échanges imposés par l'incontournable ouverture sur le monde. Or, toujours dans le domaine même de l'économie, cette transition rente/production dont la nécessité aujourd'hui semble s'imposer n'est pas la seule à être source de contraintes, puisqu'en même temps, la société algérienne doit également pleinement assumer³² deux autres transitions qui, elles aussi, comportent les leurs.

D'abord, la transition vers l'économie de marché, engagée depuis une trentaine d'années et qui, dans beaucoup de domaines, n'est toujours pas achevée. Fondamentalement, elle suppose de redéfinir et d'opérationnaliser dans le domaine de la régulation économique les missions et attributions respectives de l'Etat et des divers acteurs publics, d'une part, et celles des mécanismes et acteurs non-publics, d'autre part, en les faisant évoluer dans le sens d'une complémentarité et d'une combinaison harmonieuses, seules en mesure d'assurer les conditions du progrès économique et social pour tous. A cet égard, il est clair que doit être totalement rejetée l'illusion, longtemps entretenue, d'un marché autorégulateur, érigé en tant que dogme absolu, et dont une certaine « *main invisible* », en quelque sorte « naturellement », contribuerait *ipso facto* à résoudre tous les problèmes de l'économie.

En fait, ne pouvant être qu'une construction sociale, le marché n'a de sens que s'il est analysé comme une institution générée par la société, à l'instar

31 En effet, étant donné les logiques mondiales dominantes fondamentalement marquées par les dynamiques de l'économie de la connaissance, il s'agit d'un domaine important, qui doit aussi constituer une priorité nationale.

32 « *Mais ce qui distingue le changement de la transition, c'est que le premier est souvent subi, tandis que la seconde peut être pensée, désirée, peut-être même programmée. La transition est d'emblée philosophique et politique : elle est un lieu où s'expriment des préférences* ». Pascal Chabot – « *L'âge des transitions* » – Presses Universitaires de France – Paris - 2015, p. 179.

des autres institutions³³, et devant essentiellement permettre d'organiser la concertation la plus large et la plus efficace – en termes d'échanges continus de flux d'informations de toutes sortes, notamment ceux relatifs aux facteurs de production – entre tous les acteurs intervenant dans les processus économiques ; dont un Etat fort, en tant que représentant de l'intérêt général qui, dans une telle approche, est absolument incontournable. Il doit donc bien être entendu que les logiques du marché ne sauraient se transformer en une sorte de décideur en dernier ressort devant lequel se plieraient toutes les autres logiques à l'œuvre dans la société, notamment celles constitutives du nécessaire lien social et qui, en tout état de cause, doivent toujours primer. Encore faut-il que, dans cette perspective, précisément, le lien social évoqué soit lui-même le creuset d'une organisation autonome de la société en vue de la production par ses dynamiques propres – notamment celles fondatrices des efforts individuels et collectifs qu'exprime le travail productif – des richesses dont elle a nécessairement besoin pour vivre, prospérer et progresser.

Ensuite, la transition énergétique, qui doit conduire d'un modèle actuel de consommation énergétique non-durable, car quasi-exclusivement fondé sur les seules ressources fossiles vers un nouveau modèle accordant progressivement une part croissante – à long terme, appelé à devenir prépondérante – aux différents types d'énergies renouvelables. De ce point de vue, en raison de son positionnement géographique, le pays dispose d'atouts exceptionnels dans différents domaines dont, tout particulièrement, celui de l'énergie solaire. Or, celle-ci, au niveau mondial, grâce à de récentes avancées technologiques connaît dans ses principales filières une évolution extrêmement favorable, car marquée par des performances techniques de plus en plus élevées, accompagnées de coûts d'exploitation, qui le sont de moins en moins.³⁴

-
- 33 L'une des meilleures approches sur les différentes problématiques relatives au marché est certainement celle de l'économiste Karl Polanyi (1886-1964), notamment telle qu'il l'a présentée dans un ouvrage majeur publié en 1944 et disponible dans une traduction en langue française : « *La grande transformation – Aux origines politiques et économiques de notre temps* » Gallimard - Paris - 1983. L'une de ses idées essentielles consiste dans ce qu'il appelle « *l'encastrement* » – traduction en langue française de « *embeddedness* » – de l'économique dans le social et ce, au sens où l'économie n'a pas de sens en elle-même, car elle dépend directement d'un ensemble de logiques sociales, culturelles ou politiques qui contribuent, en quelque sorte, à la façonner.
- 34 Ainsi, selon deux rapports de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), rendus publics le 25 septembre 2014, l'énergie solaire pourrait devenir en 2050 la principale source de production d'électricité, avant toute autre source d'énergie : <http://www.iea.org/publications/freepublications/publication/technology-roadmap-solar-photovoltaic-energy-2014-edition.html>.

Dans de telles conditions, il est clair que pour le pays, une option résolue pour une part croissante de l'énergie solaire dans la consommation énergétique nationale s'impose et ce, d'autant plus que ce type d'énergie, outre sa fonction première, peut, en même temps, devenir un axe très important en termes de perspectives de développement, à la fois, scientifique, technologique et industriel. En effet, comme le montrent les rapides évolutions de l'ensemble des activités liées à l'énergie solaire en cours à l'échelle mondiale, il est de plus en plus clair que, de manière générale, elle va constituer un secteur d'activité particulièrement dynamique et porteur dans lequel le pays, en raison de ses caractéristiques naturelles, comme autant d'atouts, et de ses besoins économiques et sociaux, comme autant de contraintes, doit impérativement et rapidement s'engager.

Les trois transitions économiques évoquées – vers la production, le marché et les énergies renouvelables – sont pour chacune d'entre elles, en elles-mêmes déjà, suffisamment complexes. C'est donc dire combien le fait de devoir, pratiquement, les conduire de manière concomitante représente pour la société algérienne un ensemble encore beaucoup plus complexe à maîtriser supposant dans de très vastes domaines des objectifs à fixer, des étapes à déterminer, des stratégies à définir, des politiques à conduire et des moyens à acquérir. Et, surtout, des acteurs sociaux à convaincre, d'abord et à mobiliser, ensuite. En fait, c'est à ce niveau que se situent pour la société algérienne les enjeux les plus importants – de fait, vitaux – des années à venir.

Car il s'agit bien de savoir comment vont se comporter les différentes catégories sociales composant la société algérienne, ainsi que les acteurs sociaux³⁵ face aux contraintes et options dont sont porteurs les trois processus de transition inscrits dans le champ de l'économie. Et qui, dans un contexte de réduction des ressources rentières, apparaissent comme d'autant plus nécessaires, qu'ils constituent pour la société d'incontournables conditions préalables à la création de nouvelles sources de richesses, comme autant de véritables conditions de maintien et de renforcement du lien social tout autant que du lien national.

35 Il doit bien être entendu que la complexité de la société ne saurait être rendue par la seule description sommaire des catégories sociales ici évoquées. De ce point de vue, il doit nécessairement être tenu compte de la multitude des acteurs sociaux significatifs – mouvements sociaux, partis politiques, syndicats, associations culturelles et religieuses, structures « traditionnelles », personnalités... – en mesure, d'une manière ou d'une autre, d'intervenir dans la définition des politiques et, surtout, de peser sur les conditions de leur mise en œuvre « sur le terrain ».

Les acteurs liés au secteur public – les diverses catégories de salariés et, surtout, les membres de la bureaucratie d'Etat, en raison du pouvoir de décision dont ils disposent – vont jouer un rôle absolument décisif, car il va leur revenir, à partir de leurs différentes positions dans l'appareil d'Etat, de conduire à bien les processus de transition. A commencer par toutes les évolutions absolument nécessaires, qui doivent viser à transformer cet appareil d'Etat en un acteur majeur, absolument incontournable, de la nouvelle vision de l'économie – et, par conséquent, de la société – assumant d'abord toutes ses missions de vision, de régulation et d'autorité dans les domaines stratégiques qui, fondamentalement, sont les siennes, et sur lesquels il doit prioritairement concentrer tous ses efforts.

Une telle mutation suppose qu'à l'exception de quelques grands secteurs stratégiques clairement identifiés en raison de certaines de leurs spécificités pouvant éventuellement affecter la souveraineté nationale – dont celui de l'énergie, notamment dans les activités dominantes liées aux hydrocarbures ou celui des industries de défense ou celui de certaines activités technologiques de pointe³⁶ ou encore celui de certaines activités financières bien ciblées – l'Etat se désengage progressivement de l'essentiel des activités courantes de production de biens et de services ; tous types d'activité dans lesquels son bilan est plutôt négatif. Comme l'enseigne aussi bien notre propre expérience nationale que celle de bien d'autres pays dans le monde et dans lesquels, en règle générale, l'intervention massive du secteur public dans la production de biens et de services s'est soldée par des performances généralement négatives, allant de dysfonctionnements graves à des échecs cuisants.

En tout état de cause, si des entreprises publiques – nationales ou locales – peuvent encore continuer d'activer dans des secteurs « banals » de production de biens et de services – en dehors donc des grands secteurs stratégiques ci-dessus évoqués – il doit être bien entendu qu'en aucun cas cela ne saurait se faire en leur permettant de continuer de bénéficier des ressources du Trésor public. De telles entreprises doivent absolument démontrer leurs propres capacités à fonctionner de manière saine – c'est-à-dire sans aucun soutien financier externe –

36 D'ailleurs dans ces types d'activité – fondées sur le développement de technologies de pointe – l'intervention de l'Etat n'a réellement de sens que lorsqu'elle est directement articulée avec un important vivier national de petites entreprises – du style de ce qu'il est convenu d'appeler des « startups » ou « jeunes pousses » – avec lequel elle va être en mesure d'initier et d'impulser des logiques de synergie.

dans le contexte du marché national, ainsi que dans celui de la compétition internationale vers l'épreuve de laquelle elles doivent toutes, d'une manière ou d'une autre, tendre. Par ailleurs, des formules de sociétés d'économie mixte – capital public national et/ou local en association avec du capital privé national et/ou étranger – doivent être encouragées et peuvent ouvrir de nouvelles perspectives de mobilisation productive d'une épargne nationale, trop souvent thésaurisée.

En fait, seul un désengagement de l'Etat des activités directes « banales » de production de biens et de services, à l'exception de celles, spécifiques, susmentionnées, est réellement en mesure de lui permettre de mieux se concentrer sur tout ce qui se rapporte – outre à ses missions régaliennes fondatrices de défense, sécurité et diplomatie – à des domaines vitaux pour l'avenir de la société, tels que la vision stratégique, la planification, l'administration publique, la justice, la solidarité sociale, l'aménagement de l'espace, l'environnement, la santé publique, l'éducation, la formation, la science, la technologie ou la recherche scientifique. Tous domaines suffisamment nombreux, vastes, complexes et, surtout, importants pour l'avenir de l'ensemble de la société et qui, donc, justifient amplement que l'Etat, qui doit toujours demeurer un acteur central et fort, puisse effectivement y investir toute la richesse de son expérience historique et les différentes dimensions de sa puissance.

Les entrepreneurs des secteurs privés producteurs de biens – hors hydrocarbures – et de services, identifiés comme une « *bourgeoisie nationale* », en tant que catégorie sociale porteuse d'un projet contribuant directement à la mise en place d'une base productive nationale, constituera certainement l'un des acteurs majeurs appelés à réaliser les objectifs des transitions à conduire. Dans cette perspective, une des organisations patronales, qui les représentent, vient de rendre public un document,³⁷ dans lequel elle présente sa vision de ce que doit être la politique économique du pays, particulièrement dans la conjoncture actuelle. Le contenu même de certaines des propositions formulées peut être discuté à l'instar, par exemple, de celle relative au taux de croissance économique fixé comme objectif pour le pays, qui ne semble pas du tout réaliste, puisque, selon le document, il s'agit de « *viser un taux de croissance minimal de 8 à 10% sur une dizaine d'années* » que l'économie algérienne n'apparaît pas comme en mesure d'assumer.

37 Forum des Chefs d'Entreprises (FCE) « *50 propositions du Forum des Chefs d'Entreprises – Pour un nouveau pacte de croissance économique* » – Juillet 2015. <http://www.fce.dz>.

Mais il est indéniable que ces propositions représentent un point de vue d'acteurs sociaux importants, occupant des positions de plus en plus significatives dans les réalités économiques, sociales et même politiques du pays, et qu'en conséquence elles contribuent à enrichir le nécessaire débat national sur les conditions de mise en place d'une base productive nationale dont le pays a tant besoin.

Le précarariat constitue lui aussi une catégorie sociale, qui doit être mentionnée car, elle aussi, est appelée à jouer un rôle important, conditionnant directement les perspectives des transitions à mener. Et ce, dans la mesure où, en dernière analyse, c'est de son sort que va dépendre, en grande partie, le succès des processus de transition concernés qui, a priori, n'est nullement acquis. En fait, il va pour beaucoup dépendre de leurs capacités à fonctionner sur la base de logiques d'inclusion sociale en intégrant, sous une forme ou sous une autre, en priorité, les différentes catégories constitutives du précarariat. Car, en effet, celui-ci – comme l'enseigne l'expérience historique récente de beaucoup de pays, notamment arabes – représente un très fort potentiel social en mesure d'alimenter différentes logiques d'instabilité qui peuvent gravement compromettre les politiques à conduire dans le cadre des transitions évoquées. Et ce sera donc, en fonction de la capacité effective des politiques mises en œuvre à intégrer positivement les millions de jeunes précaires concernés – d'abord en leur offrant un « *travail décent* », selon la terminologie de l'OIT déjà citée – que la stabilité politique nécessaire à l'ensemble des processus de transition à conduire pourra être assurée.

Avant de conclure cette réflexion, il convient de brièvement évoquer quatre problématiques importantes, toutes quatre en relation directe avec les enjeux économiques jusqu'ici évoqués, et qui interrogent directement les capacités de la société algérienne à assumer le projet central postulé de création de richesses, hors hydrocarbures.

D'abord, celle, absolument fondamentale, de la qualité de la stratégie de développement à adopter, qui n'a de sens, que si elle procède d'une vision globale et à long terme, seule en mesure d'offrir le cadre de réflexion et de vision à partir duquel seront ensuite définies et mises en œuvre les différentes politiques sectorielles, ainsi que les étapes selon lesquelles le pays progressera vers l'atteinte de ses objectifs. De ce point de vue, il est clair que tout va dépendre de la pertinence de la démarche selon laquelle ce cadre général sera élaboré, en commençant nécessairement par tous les instruments en mesure de permettre une connaissance aussi fine que possible des évolutions récentes, en cours et à venir tant des dynamiques

économiques, sociales et culturelles nationales que de celles à l'œuvre dans le reste du monde et qui, dans le contexte de la mondialisation, interpellent directement toute problématique nationale, quelle qu'elle soit. Dans cette perspective, à la base de toute démarche, il convient absolument de donner toute l'importance, qu'ils méritent à quatre des domaines privilégiés en mesure d'organiser la production de la connaissance nécessaire, et que sont les sciences sociales, la statistique, la prospective et la planification. Car, en effet, sans la production d'un savoir de qualité dans les quatre domaines cités – sous les diverses formes correspondant aux approches spécifiques utilisées dans chacun d'entre eux – et qui, seul, est en mesure d'établir la réalité des problèmes rencontrés et donc aussi, le contenu des solutions visant à les prendre en charge, c'est toute la démarche envisagée qui, en perdant son efficacité, n'a plus ni sens ni crédibilité. Le domaine des sciences sociales relève de celui, plus général, de l'enseignement supérieur, et pose la question de savoir si la question de la qualité du savoir prodigué dans tous nos établissements sera un jour sérieusement posée et traitée en conséquence. C'est-à-dire avec la seule ambition possible dans un contexte incontournable de mondialisation croissante des conditions de production de la connaissance : de se donner comme objectif de rejoindre les exigences du débat scientifique international, en rejetant toutes les attitudes de repli sur soi, qui ne peuvent qu'entretenir les régressions en cours. Le domaine de la statistique – mot dont on oublie trop souvent que l'étymologie, dans les langues européennes, établit ses origines dans la notion même d'Etat – est essentiel dans la mesure où la pertinence de l'information, qu'il offre à tous les acteurs de la société, constitue la condition de base de la connaissance, qui précède l'action. C'est dire que tout ce qui concerne l'information statistique – à tous les niveaux, des plus décentralisés aux plus centralisés, tels que l'Office National des Statistiques – doit être organisé de manière à lui permettre d'être produite, en toute indépendance et objectivité et ce, notamment, eu égard aux possibles pressions du pouvoir politique.

En ce qui concerne la prospective et la planification, qui relèvent plus d'un savoir-faire, le besoin s'impose de doter le pays d'institutions – tant publiques que privées, dans le cas de la prospective, dont l'exercice doit demeurer aussi libre que possible en fonction de la demande disponible – qui par la qualité de leurs travaux doivent permettre une accumulation de capacités d'évaluation et d'anticipation, ainsi que de connaissances et d'expériences. A cet égard, pour ce qui concerne la planification, afin d'éviter les conséquences négatives des changements – trop souvent intempestifs – dictés par les seules logiques d'exercice du pouvoir inscrites dans les changements de structures gouvernementales,

l'objectif doit être de mettre en place une institution publique aussi autonome et pérenne que possible. Pouvant dépendre d'un ministère en charge de la planification dans l'organigramme gouvernemental ou des services du Premier Ministre ou de ceux de la Présidence de la République, cette structure dont les dynamiques fondatrices doivent être préservées par l'autorité, qui en assurera la tutelle aura pour mission de poursuivre les différentes missions de planification liées à la vision de long terme de l'avenir du pays. Pouvant porter des appellations diverses – (Haut) Commissariat, Centre, Institut, Délégation.... – l'institution doit surtout bénéficier des conditions matérielles, intellectuelles et morales lui permettant de conduire ses missions d'expertise et de réflexion dans la plus grande sérénité, en tant que condition d'une accumulation de connaissances dont toute la société – et non les seuls institutions publiques – a grand besoin³⁸.

Ensuite, celle du réchauffement climatique qui, aujourd'hui déjà, constitue pour le pays une source de risques et de menaces majeurs, dont il convient de toute urgence de prendre l'exacte mesure. En effet, le pays est situé dans des zones géographiques – méditerranéenne, maghrébine, et saharienne – qui sont déjà identifiées dans tous les scénarios mondiaux relatifs aux perspectives du climat comme étant directement affectées par les conséquences négatives du réchauffement attendu. Et c'est ainsi donc qu'en raison de l'aridité d'une grande partie du territoire national, le pays, déjà particulièrement affecté par des phénomènes, tels que la désertification et le stress hydraulique, risque de connaître dans les années à venir une détérioration encore plus grave de leurs manifestations, si le réchauffement climatique en cours est appelé à se poursuivre selon sa trajectoire actuelle. Or, selon de nombreux rapports du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC), les divers espaces auxquels le pays appartient – Méditerranée, Maghreb, Sahara – sont tous trois appelés à être fortement affectés par les conséquences du réchauffement climatique.

38 Trop souvent des visions simplistes considèrent à tort que les processus de planification ne sont pas compatibles avec les logiques de l'économie de marché. Afin de contredire ces thèses, à titre d'exemples, il suffira de citer les expériences de deux pays aussi « culturellement » différents que la France et la Corée du Sud dans lesquels des phases de forte croissance économique d'une économie de marché ont été accompagnées d'un rôle important joué par une institution de planification ; pour le premier, à partir de 1946 et pour le second, à partir de 1958. D'ailleurs, il convient de relever tout l'intérêt et l'originalité de l'expérience sud-coréenne qui, depuis 2013, a vu la création d'un Ministère de la Science, des Technologies de l'Information et de la Communication et de la Planification du Futur (« *Ministry of Science, ICT and Future Planning* »).

A cet égard, une étude récente le classe – à l'instar de 15 autres pays arabes, dont le Maroc et la Tunisie – parmi les 33 pays qui, en 2040, devraient connaître un indice très élevé de stress hydrique.³⁹ Or, de telles contraintes ne peuvent que directement peser sur les perspectives de développement économique puisque – outre les conditions de vie des ménages – elles vont directement affecter négativement tous les secteurs d'activité, à commencer par l'agriculture et l'industrie, toutes deux grosses consommatrices d'eau.

Puis, celle des investissements directs étrangers (IDE),⁴⁰ qui revient souvent dans le débat économique et qui, du point de vue officiel, continue d'être encadré par une approche communément dite des « 51/49 » et qui, pour l'essentiel, consiste à exiger de tout investisseur étranger, qu'il accepte d'être minoritaire – à hauteur d'un maximum de 49% – dans le capital de toute entreprise à créer dans le pays. La règle ainsi conçue, qui peut avoir un sens dans certains secteurs d'activité où le pays dispose d'incontestables atouts, en termes d'attractivité – tel que celui des hydrocarbures – ne peut en aucun cas se justifier de manière aussi rigide pour tout projet d'investissement impliquant un partenaire étranger. Surtout dans la mesure où, dans la plupart des secteurs d'activité c'est le pays qui, objectivement, est en position de demandeur, notamment eu égard à deux critères fondamentaux qui, en priorité, doivent déterminer la décision : la création d'emplois et le transfert de technologie. En effet, dans les deux domaines, la situation du pays présente de nombreux et graves déficits, qui commandent une attitude plus pragmatique, qui devrait viser, en priorité à les résorber, et non pas à proclamer des principes absolus, dont l'application stricte ne peut, en dernière instance, que se révéler gravement contreproductive, notamment sur les enjeux technologiques, absolument centraux pour toute économie contemporaine, et qui ne peuvent plus être appréhendés, tels qu'ils l'ont été dans les années 1970 en tant que « stocks », qu'il suffisait d'acquérir. Vision simpliste qui, entre autres, a conduit à de nombreuses impasses, que nous avons déjà connues en matière de développement industriel, et qu'il convient précisément de ne pas répéter.

39 World Resources Institute ; http://www.wri.org/sites/default/files/uploads/water_stress_table_large.jpg.

40 Pour importante que soit la question ici évoquée des contraintes opposées aux IDE en matière de niveau de participation au capital, elle est loin d'être la seule à constituer une limite à l'attractivité du pays en la matière. En effet, de manière plus générale, comme le prouvent les indicateurs les plus pertinents dans les domaines concernés – notamment tous ceux relatifs au « *climat des affaires* » – les performances du pays sont plutôt mauvaises, et en font donc une destination peu recherchée par les investisseurs internationaux.

Bien au contraire, surtout dans les conditions d'une économie de la connaissance affectant à un rythme de plus en plus soutenu et avec des conséquences de plus en plus profondes et durables le fonctionnement de tous les secteurs d'activité, les enjeux technologiques doivent désormais être d'abord pensés en termes de flux continus d'innovations de toutes natures – tels que ceux liés à l'intervention croissante des algorithmes et des robots dans les processus de production eux-mêmes – circulant en permanence partout dans le monde et à de très grandes vitesses. De fait, toutes celles qu'autorisent aujourd'hui les rythmes des « technologies de l'information et de la communication » (TIC), à commencer par ceux d'Internet lui-même. Etant donné ces contraintes incontournables, la seule façon d'être aujourd'hui inséré de manière positive dans ces logiques internationales sans cesse renouvelées de production, diffusion et renouvellement du progrès technologique est d'en être concrètement partie prenante, comme seul moyen non seulement de produire sur le sol national,⁴¹ mais également – et surtout – de réellement apprendre à une échelle significative, car socialement suffisamment large et profonde. Et ce, notamment en accueillant sur son sol et de manière durable des investissements étrangers de qualité, qui ne peuvent être intéressés par une telle implantation, que s'ils y trouvent des conditions d'accueil satisfaisantes. C'est dire combien, en termes de vision stratégique, il est vital pour le pays de créer les conditions d'accueil de firmes étrangères maîtrisant des technologies avancées dans tous les domaines et qui, seules, sont en mesure d'offrir à la main-d'œuvre nationale les conditions effectives d'un apprentissage absolument incontournable pour une insertion de l'économie nationale dans le monde moderne. Par rapport à cet enjeu fondamental – non seulement pour l'économie, mais surtout pour la société dans son ensemble – la question même de la propriété du capital, *stricto sensu*, tout en gardant son importance, bien sûr, doit toujours être relativisée et appréciée de manière pragmatique.

41 L'enjeu décisif de la production doit évidemment toujours procéder de logiques nationales, mais également prendre en considération dans une vision tant stratégique que, parfois, tactique, les logiques qui, de plus en plus globalisées, déterminent les différentes « chaînes de valeur mondiale ». Et ce, évidemment, dans la perspective de permettre à l'économie nationale de s'imposer effectivement dans un segment donné, d'abord, puis de « remonter » progressivement, dans la filière concernée, vers les segments les plus porteurs de savoir et/ou de valeur et/ou d'emploi en fonction des différents objectifs nationaux préalablement définis.

Enfin, la problématique de l'intégration économique régionale, qui est beaucoup moins présente dans le débat économique national, alors qu'en raison des contraintes imposées par le contexte mondial, il devrait lui être accordé beaucoup plus d'attention. En effet, le plus souvent, tout se passe comme si les enjeux, qui lui étaient associés n'étaient pas importants en raison d'un dynamisme supposé de l'économie algérienne qui, dans certaines analyses, se voit même promise – en tant que telle – à un statut « d'économie émergente » à des horizons divers, plus ou moins proches selon les cas. Or, de telles visions ne semblent pas tenir compte des réalités de l'économie mondiale, qui enseignent que « l'émergence » – si tant est que cette notion toute relative et sans définition bien précise ait en elle-même un sens – ne peut être identifiée que si, de manière générale, une économie remplit un certain nombre de conditions, qui tournent toutes autour de son articulation croissante sur les logiques de mondialisation. Et qui concernent, notamment, sa participation active – au moins par des exportations significatives de biens, hors hydrocarbures, et de services – aux échanges mondiaux, sa capacité à attirer des flux de capitaux ou encore ses investissements dans la recherche-développement. Conditions que l'Algérie est loin de remplir, et qu'illustrent par excellence la faiblesse patente de son économie productive et la structure de son commerce extérieur. Par ailleurs, souvent les économies qualifiées d'émergentes, soit disposent en elles-mêmes d'un marché national suffisamment important, soit sont membres de processus d'intégration économique régionale, qui finissent par constituer des marchés de taille importante et qui, par différentes logiques de synergie, contribuent directement à leur propre dynamisme.

Enfin, la problématique de l'intégration économique régionale, qui est beaucoup moins présente dans le débat économique national, alors qu'en raison des contraintes imposées par le contexte mondial, il devrait lui être accordé beaucoup plus d'attention. En effet, le plus souvent, tout se passe comme si les enjeux, qui lui étaient associés n'étaient pas importants en raison d'un dynamisme supposé de l'économie algérienne qui, dans certaines analyses, se voit même promise – en tant que telle – à un statut « d'économie émergente » à des horizons divers, plus ou moins proches selon les cas. Or, de telles visions ne semblent pas tenir compte des réalités de l'économie mondiale, qui enseignent que « l'émergence » – si tant est que cette notion toute relative et sans définition bien précise ait en elle-même un sens – ne peut être identifiée que si, de manière générale, une économie remplit un certain nombre de conditions, qui tournent toutes autour de son articulation croissante sur les logiques de mondialisation. Et qui concernent, notamment, sa participation active – au moins par des exportations significatives

de biens, hors hydrocarbures, et de services – aux échanges mondiaux, sa capacité à attirer des flux de capitaux ou encore ses investissements dans la recherche-développement. Conditions que l'Algérie est loin de remplir, et qu'illustrent par excellence la faiblesse patente de son économie productive et la structure de son commerce extérieur. Par ailleurs, souvent les économies qualifiées d'émergentes, soit disposent en elles-mêmes d'un marché national suffisamment important, soit sont membres de processus d'intégration économique régionale, qui finissent par constituer des marchés de taille importante et qui, par différentes logiques de synergie, contribuent directement à leur propre dynamisme.

De ce point de vue, il convient de rappeler que l'Algérie appartient à la région – en termes économiques – la plus faiblement intégrée au monde, le Maghreb, puisque les échanges commerciaux entre les cinq pays membres de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), depuis de très nombreuses années, ne dépassent guère environ 3% de leurs échanges avec le reste du monde. Dans un tel contexte régional, mais surtout étant donné les structures réelles des économies concernées – ainsi que leurs faibles performances dans les différents domaines de production de la science et de la technologie – il est difficile d'imaginer que l'une d'entre elles puisse, à elle seule, jouer un rôle particulièrement significatif dans l'économie mondiale. En fait, seul un ensemble régional connaissant effectivement un important degré d'intégration économique, et dont chacune des économies serait autrement plus performante, qu'elle n'est aujourd'hui, pourrait éventuellement envisager de participer de manière dynamique à la compétition économique mondiale⁴².

Et ce, évidemment, à la condition que les problèmes actuels d'instabilité et d'insécurité – tout particulièrement en Libye, mais aussi à la périphérie de la région, dans le Sahel – soient résolus. C'est donc dire que, dans chaque stratégie nationale de développement, y compris donc en Algérie, l'objectif de l'intégration économique maghrébine doit constituer un axe absolument majeur conditionnant, au sens fort, l'avenir du pays et non pas une simple préoccupation conjoncturelle,

42 Ceci dit, il faut tout de même être conscient des limites de l'ensemble régional lui-même, puisqu'en 2014, le PIB du Maghreb, – entendu au sens de l'ensemble formé par les 5 pays membres de l'UMA – exprimé en PPA, est sensiblement du même ordre que celui du Nigéria et légèrement supérieur à celui de la Thaïlande, de la Pologne, de l'Argentine et de l'Egypte ; ou bien encore, il représente sensiblement les 2/3 de celui de la Turquie. Ce qui le place à un niveau équivalent à celui d'économies de taille relativement moyenne, voire limitée, eu égard à celles des acteurs décisifs intervenant dans les échanges mondiaux.

évoquée de manière formelle, sans grande conviction. Mesurés à cette aune – en fait, la seule possible, puisque conditionnant la survie même de la région – les fondements des divers blocages, que connaît depuis trop longtemps le Maghreb, en fonction de chacune des problématiques nationales spécifiques, perdent l'essentiel de leur consistance.

L'évocation du Maghreb ne doit pas faire oublier une autre dimension régionale très importante, celle de l'espace sahélio-saharien, limitrophe. Et ce, d'autant plus que les perspectives démographiques, qui s'y dessinent, laissent prévoir une très forte augmentation de sa population ; de fait, la plus forte au monde. A cet égard, le cas des deux pays frontaliers, que sont le Mali et le Niger vis-à-vis de l'Algérie, est extrêmement édifiant, puisqu'en 2050, alors que l'Algérie devrait avoir une population de l'ordre de 56,5 millions d'habitants, ces deux pays devraient avoir une population, respectivement, de l'ordre de 45,5 et 72,2 millions d'habitants ; soit à eux deux une population totale de l'ordre de 117,7 millions d'habitants proche de 120 millions d'habitants et donc, deux fois plus nombreuse que celle de la seule Algérie. Toujours dans le même sens, en 2050, les cinq pays de l'UMA auront une population de l'ordre de 130 millions d'habitants, alors que cinq pays caractérisables, dans des proportions variables, par une dimension sahélio-saharienne – Sénégal, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad – auront une population de l'ordre de 232 millions d'habitants ; soit 100 millions de plus que les cinq pays maghrébins. Quant au Nigéria, proche de certains de ces pays et dont une partie du Nord est caractérisable comme sahélienne, sa population, toujours au même horizon de 2050, se situerait autour de 400 millions d'habitants⁴³.

Or, les conséquences de telles évolutions démographiques qui, pour le moment, ne semblent réellement appréhendées, ni au niveau des pays concernés eux-mêmes, ni à celui des acteurs extérieurs à la région, ne peuvent être que particulièrement lourdes en raison des déséquilibres – dans bien des cas, des ruptures – qu'elles vont directement entraîner pour des populations et des espaces déjà fondamentalement caractérisables par leur forte vulnérabilité. D'autant que, d'une manière ou d'une autre, des évolutions particulièrement négatives liées au réchauffement climatique sont déjà en cours – tendance nette à une baisse des précipitations, pratiquement depuis la fin des années 1960 – et devraient se confirmer

43 Les projections de population utilisées sont celles des services spécialisées de l'Organisation des Nations unies et correspondent à la variante moyenne de leur dernière révision, celle de 2015 : <http://esa.un.org/unpd/wpp/DVD>.

pour tous les espaces concernés. Elles vont représenter pour toute la région des défis d'une ampleur considérable :

- économiques, notamment pour des agricultures déjà en crise et qui, depuis long-temps, n'arrivent pas à satisfaire les besoins des populations ;
- sociaux et spatiaux, en raison des inévitables déplacements de population au sein des frontières nationales et dans tout l'espace régional – notamment du Sud vers le Nord – qui en résulteront, et qui auront pour objectif la quête d'un minimum de conditions de vie, voire « tout simplement » de survie ;
- politiques et sécuritaires, car l'ensemble de ces processus, souvent dans le contexte d'Etats défaillants, ne pourra se dérouler que dans des conditions d'instabilité et de violence croissantes. En fait, tout se passe comme si, au niveau de l'espace sahélien, on assistait déjà à la formation et au développement d'une crise complexe et protéiforme, dont les conséquences à long terme demeurent totalement imprévisibles. Mais dont les différentes manifestations d'instabilité, telles que déjà identifiables – entre autres, au Mali, ainsi que dans de nombreux espaces au Niger, au Cameroun, au Nigeria et au Tchad, dans lesquels activent divers groupes terroristes islamistes – ne constituent que les premiers et très inquiétants signes avant-coureurs.

C'est donc dans un environnement régional particulièrement difficile, car caractérisé par des tensions de toutes sortes, ainsi que dans un contexte international de plus en plus marqué par de nombreuses et lourdes incertitudes, que la société algérienne sera nécessairement appelée à évoluer – et à faire des choix vitaux – qui détermineront ses perspectives. Ceci dit, en dernière analyse, pour ce qui concerne la problématique des perspectives, la véritable question, qui se pose est bien celle des différents types d'alliance possibles entre les groupes sociaux en présence et ce, en fonction du projet de société postulé. Si ce projet, tel que déjà évoqué, est celui d'une société réellement productrice de biens – hors hydrocarbures – de services et de connaissances et effectivement inscrite dans les logiques de l'économie contemporaine, il est clair que, pour atteindre un tel objectif, ce seront tous les groupes sociaux qui, objectivement, s'y reconnaissent, qui auront intérêt à nouer entre eux des alliances qui, au final, ne pourront être que de nature politique.

Et c'est bien pourquoi, le domaine dans lequel se joue certainement l'avenir du pays est avant tout celui des nécessaires évolutions de son champ politique, afin d'en faire un espace ouvert au sein duquel peuvent réellement s'exprimer les différents intérêts présents dans la société et ce, afin qu'y émerge une offre politique suffisamment ouverte et socialement crédible. C'est précisément dans le cadre de cette offre politique que doivent être débattues les différentes options de politiques économiques et sociales qui, en aucun cas ne sauraient être réduites à des options « techniques » relevant d'approches en termes arithmétiques, et donc, en quelque sorte, socialement et politiquement « neutres ». C'est dire l'importance fondamentale du champ politique, dans toutes ses composantes, qui, seul, est en mesure d'offrir le cadre au sein duquel vont effectivement pouvoir – ou non – évoluer les acteurs économiques qui, quelle que puisse être leur influence réelle dans la société, d'une manière ou d'une autre et en dernière analyse, interviennent en « aval ». Et ils ne vont donc pouvoir concrètement le faire qu'en fonction de « règles du jeu du marché » « *encastrées* », pour reprendre l'expression de Karl Polanyi déjà mentionnée, dans le politique entendu au sens large, incluant donc tout ce qui se rapporte au droit et à la justice – ainsi que dans le social et le culturel, d'ailleurs – et qui finissent toujours par s'imposer à eux et, d'une manière ou d'une autre, les contraindre.

La meilleure illustration vivante de ces réalités en tant qu'elles sont toujours surdéterminées par la dimension politique, est constituée par les différentes expériences de transition vers l'économie de marché, telles que vécues dans différents pays d'Europe de l'Est ou d'Asie. Tout particulièrement, bien sûr, celle de la Chine, à compter de la fin des années 1970, après la mort de Mao Zedong en 1976, et qu'illustrent parfaitement les nouvelles politiques progressivement introduites et conduites par Deng Xiaoping, surtout à partir de la fin de l'année 1978. L'analyse de toutes ces expériences, sous quelque angle qu'elle soit faite, montre fondamentalement, que le principal facteur déterminant dans ces processus de transition est, avant tout, de nature politique. Au sens où le succès de la démarche d'ensemble de la transition va toujours dépendre, en dernière analyse, d'un ensemble d'enjeux articulés au niveau du pouvoir central et qui, en fonction de leur déroulement et leur issue, vont directement déterminer la nature du type de régulation selon lequel, ensuite, seront conçus, mis en œuvre et gérés – à tous les niveaux – les processus économiques, porteurs de réforme.

Dans ce type de contexte, un des enjeux les plus importants se rapporte à tout ce qui concerne, en premier lieu, les caractéristiques de l'élite politique du pays,

qui seraient en mesure de lui permettre d'assumer effectivement le nouveau projet économique. Et qui portent sur son histoire, sa nature, ses modes internes de fonctionnement, ses rapports avec la société, en général – le champ de l'économie, en particulier – et, nécessairement, dans un contexte de plus en plus prégnant de mondialisation, sa vision du monde, impliquant donc la façon dont elle pense les perspectives du pays dans le cadre des évolutions globales qui, toutes, le concernent. Ceci dit, une telle grille de lecture ne doit pas s'appliquer uniquement à l'élite politique, *stricto sensu*, mais également à bien d'autres segments, qui composent, de manière plus large, l'élite nationale – économiques, administratives, intellectuelles, militaires, syndicales ou représentatives de la société civile, notamment – et qui, tous, d'une manière ou d'une autre, sont eux aussi en mesure d'influencer directement ou indirectement le fonctionnement du champ de l'économie. Car, en fait, cette question des capacités réelles de l'élite nationale dans son ensemble à être consciente des enjeux du projet économique postulé est essentielle, puisque c'est d'elles, que vont dépendre les conditions dans lesquelles vont se dérouler tous les processus économiques concernés.

Et qui, nécessairement, supposent de larges débats publics sur les perspectives du pays, impliquant, d'une manière ou d'une autre, des échanges entre les citoyens et les différents segments composant l'élite nationale, à commencer par le segment politique. Débats qui, en aucun cas, ne peuvent être cantonnés à leurs seules dimensions « techniques », telles que trop souvent monopolisées par des intellectuels, des experts, des journalistes ou des technocrates dont les différentes contributions – absolument fondamentales et, à tous égards, nécessaires – ne sauraient être suffisantes au regard d'enjeux, qui concernent l'avenir de toute la société et doivent, de plus en plus, y devenir des préoccupations collectives et permanentes. D'autant plus qu'en raison de la gravité et de l'urgence des différents problèmes rencontrés, ils appelleront tous des solutions courageuses – car difficiles – recueillant un consensus social suffisamment large qui, en aucun cas, bien sûr, n'implique une quelconque unanimité dans la société – pour qu'elles puissent effectivement être mises en œuvre dans les délais qu'imposent les évolutions en cours dans le pays et dans le monde.

Au terme de cette analyse, par-delà les différentes dimensions directement ou indirectement impliquées par tous les enjeux économiques, mais aussi sociaux et politiques, et jusqu'ici rapidement évoquées, il en est une qui doit être mentionnée car, en réalité partout présente, elle n'est pourtant pas toujours perçue à sa juste mesure, puisqu'elle est, en quelque sorte, diffuse, voire cachée.

Absolument fondamentale, pouvant être considérée, en dernière analyse, comme d'ordre ontologique et existentiel, elle pose la question de savoir si l'homme algérien – en quelque sorte, en tant que « *homo algerianus* » – est effectivement aujourd'hui en mesure de produire « quelque chose » de significatif eu égard à tous les lourds défis, qui pèsent directement sur lui, et conditionnent ses perspectives d'avenir. Et ce, tout particulièrement, en se transformant, en quelque sorte, en un « *homo faber* » – « *homme qui fabrique* » – contemporain, au sens d'un homme qui, concrètement, est en mesure de fabriquer quelque chose de ses mains, reflétant ses capacités intellectuelles et manuelles, et dont il pourrait, légitimement, être fier.⁴⁴

Une telle perspective – absolument incontournable, sauf à imaginer un lent suicide collectif – suppose, à une échelle plus large et dans une démarche de rupture, une nouvelle vision de l'avenir du pays en l'inscrivant dans ce que j'ai déjà eu l'occasion – dans d'autres cadres – d'appeler un « *nouveau projet national* »⁴⁵. Objectif global et multidimensionnel, qui suppose un « *nouveau pacte social* », centré sur l'effort, la rigueur et le mérite, il dépasse de très loin la seule dimension économique, qui ne représente qu'une partie – pas nécessairement la plus importante – des réalités complexes de la société⁴⁶.

- 44 Sur ces questions, l'éclairage que peut apporter l'œuvre du sociologue Richard Sennett, un des meilleurs analystes de l'évolution du travail dans les sociétés contemporaines, est très stimulant. Dans une récente interview à une revue française, il déclarait : « *L'intelligence humaine est façonnée par Homo faber, elle prend source dans la capacité à « faire des choses », à fabriquer des outils et cette création matérielle est pensée du monde* ». Un peu plus loin, il poursuit : « *Mon Homo faber produit de la signification par le fait même de fabriquer quelque chose, même par le travail le plus ordinaire* ». (souligné par moi) : In « *Philosophie Magazine* » – n° 87, Mars 2015, p.72.
- 45 Entre autres dans un ouvrage collectif publié sous la direction de Taïeb Hafsi – « *Le développement économique de l'Algérie – Expériences et perspectives* » – Casbah Editions – Alger – 2011. J'y avais formulé cette proposition de « nouveau projet national » dans mes deux chapitres contribuant à l'ouvrage. (pp.121 - 159 ; pp. 526 - 564).
- 46 De ce point de vue, d'ailleurs, il convient de relever une évolution très significative au plan mondial et qui, pour l'essentiel depuis la crise des années 2007-2010, remet de plus en plus nettement en cause les fondements et les méthodes mêmes de l'économie politique, en tant que discipline, telle qu'actuellement enseignée et pratiquée. Cette évolution directement assumée par des économistes contemporains parmi les plus importants et les plus brillants, y compris aux Etats-Unis, vise à rendre à l'économie politique, restée trop longtemps « prisonnière » de modèles mathématiques sophistiqués, aussi formels méthodologiquement qu'inconsistants socialement, toute sa substance en termes d'analyse effective des réalités de la société qui, longtemps, y ont été trop marginalisées.

En fait, un tel objectif n'a de sens que si, inscrit dans une vision globale et de long terme, il est continuellement impulsé et irrigué en profondeur par de nouvelles dynamiques intellectuelles visant des avancées décisives de toute la société dans cinq domaines fondamentaux : ceux de la raison, de la morale, de la démocratie, de la cohésion et de la modernité. Et qui constituent autant d'incontournables conditions de base, d'une part, de promotion de nouveaux systèmes de normes et de valeurs et, d'autre part, de renforcement des capacités de résilience de la société. Aujourd'hui – certainement plus que jamais – ce « *nouveau projet national* », qui reste encore à penser collectivement, avec l'objectif de réunir autour de lui un consensus social aussi large que possible, conserve toute sa pertinence.

* * *

*

DEBAT**المتدخل الأول**

أبدأ أولاً من حيث توقف الزميل العزيز الأستاذ ناجي سفير، فيما يتعلق بما حصل وما يحصل، وربما ما سوف يحدث في العالم العربي، بما يسمى بالثورات أو الربيع العربي، وهو ليس كذلك في كل الحالات.

ففي رأيي المخاطب أنسان ما حصل في هذه الدول هو ببساطة هو أزمة الحركة الوطنية أو الوطنية المتخصصون في العلوم السياسية يعرفون بأن الوطنية هي تلك الحركات التي ظهرت في العشرينات والتي طالبت في البداية الاستقلال واسترجاع السيادة ثم تأميم المحروقات ثم البرامج الوطنية للتنمية إلخ، ولكن هذه الحركة قد شاخت وهرمت، وأصبح الخطاب السياسي فارغاً من الطموحات، ولم يد قادراً على التعبئة.

الحمد لله أن في الجزائر الخطاب السياسي لا يزال فيه بقايا طموحات، أنا مع الأستاذ عندما يقول أن التطور الذي يعتمد على المحروقات وعلى الريع، أدى ويدوي دائماً إلى إعادة توزيع الدخل، هذا صحيح ولكن للأسف إعادة توزيع الدخل أدى إلى شيء خطير وهو التقلص الدائم والمترافق للطبقة المتوسطة، وأي مجتمع وأي دولة تفقد هذه الطبقة مالها الانهيار شاءت أم أبى، لأن الطبقة المتوسطة هي التي تبادر، تساعد، توجه، وتضع معالم طريق السير نحو بناء مجتمع متكامل، إذن هذا هو الخطر الأساسي الذي ينتابنا.

تولد عن هذا الاعتماد المفرط على المحروقات، الظهور الكبير لاقتصاد غير رسمي، ولا بد من الاهتمام بهذا الموضوع لأن فيه خطراً كبيراً: الخطير السياسي: لا أحد ينكر الآن مجالسنا المنتخبة، كلها قد وصلها أفراد لا علاقة لهم بالسياسة أصلاً، وإنما المال هو الذي أوصلها إليها، ثم الخطير الاقتصادي، ذلك المنطق الاقتصادي المتعارف عليه، وحتى كل مجهودات الدولة في هذا الميدان قد كسرت، على الأقل بواسطة تحويل القيمة من العمومي إلى شيء آخر بغير وجه حق.

السؤال الثاني ما هي الأسباب التي جعلت الدولة إلى غاية الآن تتردد أو تتلكأ كثيراً بين الإصلاح والرغبة في المحافظة على الاستقرار، لأنه يجري الحديث كثيراً عن الإصلاحات، لكن لم يتم فعل أي شيء في هذا الشأن، والجواب معروف وهو الرغبة في المحافظة على الاستقرار يعني تركها كما هي.

ناجي سفير

أ. الربيع العربي

أولا فيما يخص ما يسمى بالربيع العربي، يبدو لي أن السؤال خارج عن موضوع المحاضرة، لكن سوف أجيء بسرعة وأعطي رأيي في الموضوع. بالنسبة للربيع العربي أرى أنه دليل على الأزمة الخطيرة التي يعيشها العالم العربي منذ زمن بعيد، أي منذ فشل النهضة في القرن 19م، وأرى أن ما يسمى بنظرية المؤامرة، أنا ضد هذه الفكرة، لأن أول مؤامرة ضد العالم العربي جاءت ضد ابن رشد عندما تم حرق كتبه ودفعه ليموت في المغرب.

إذا أزمة العالم العربي هي أزمة قديمة ومعروفة، والدليل على ذلك أنه في بداية الألفية الثالثة صدر تقرير للأمم المتحدة حول التنمية الإنسانية في العالم العربي، وهو مؤلف من طرف خبراء عرب، وفي ذلك الوقت (2001) قاموا بعملية مسح لأهم المشاكل العالم العربي، التي كانت معروفة، فبالنسبة لي فإن العالم العربي كان في أزمة وهو في أزمة وما يزال في أزمة، وهذه الأزمة تكمن في كيف نواجه العصرنة، ولحد الآن ليس لنا جواب، فمثلا في اليابان في ظرف 40 سنة وصلت إلى مستوى من التقدم (1868- 1905) وتغلبت على الجيش الروسي آنذاك.

لكن نحن العرب بقينا على حالنا، وأنا بالنسبة إلى المشكك يبقى في الإنتاج العلمي، ليس لنا إنتاج علمي، ليس لنا جامعة في المستوى الدولي ينبغي أن نكون واقعين، نحن الآن نشتري التكنولوجيا من الخارج، ليس هناك دولة عربية لديها اقتصاد يساهم بصفة إيجابية في المنافسة العالمية، هذا رأيي في ما يسمى الربيع العربي.

ب. أزمة الحركة الوطنية

أما أزمة الحركة الوطنية، فالبعث كان مشروعًا وطنيا وانتهى إلى موروثا عائليا، بالنسبة للطبقة الوسطى، أشرت إليها في مداخلتي، ما سميت به بالمجموعة الثالثة، فالرهان التاريخي هو كيف تستطيع هذه الطبقة الرقي إلى الإنتاج المادي والمعرفي، كل ما له علاقة بالعلم، فالرهان الحقيقي هو مصير هذه المجموعة.

Deuxième intervenant

Parmi les contraintes, auxquelles l'Algérie est en train de faire face, il y a :

1. La transition économique ;
2. La transition énergétique.

Pouvez-vous nous donner un éclairage sur ces deux questions ?

Troisième intervenant

Quel serait le rôle de l'islamisme dans la reproduction du système rentier ?

M. Nadj Safir

a. La combinaison transition économique / transition énergétique

C'est une question très difficile, à laquelle je n'ai pas de solution toute faite. Dans le cas de l'Algérie, soyons concrets, est-ce qu'on a le choix de poursuivre le rêve ou le fantasme de nouvelles rentes ? C'est-à-dire imaginons demain qu'on découvre le moyen de produire massivement de l'électricité, que l'on mette en application par exemple le fameux projet « Desertec », et puis on le vend. On va avoir encore de l'argent. On pense ainsi avoir résolu le problème. Mais, moi, je ne pense pas, que ça soit la bonne solution, parce que de toute façon l'enjeu n'est pas un enjeu en termes d'accumulations financières. Sinon, on n'a aucune ambition pour ce pays. L'enjeu, c'est de faire de ce pays, un pays producteur de services, de biens et de connaissances, et entrant dans une compétition mondiale, qui est incontournable. C'est ça l'enjeu du projet de modernité. Donc il faut absolument trouver la bonne solution, et pour ça, moi, je crois, qu'il n'y a pas d'autres solutions, que de faire confiance à la réflexion. Il faut mobiliser toutes les réflexions, les têtes, toutes les forces de ce pays, toutes les institutions, et j'en profite de dire à notre ami Boukra, que cette institution (INESG) doit être une institution de réflexion par excellence, et ce n'est pas, parce que je suis un ancien du Plan, que je profite de cette occasion pour dire, qu'il faut réhabiliter le Plan. Le Plan existe dans une économie libérale, car ce n'est pas incompatible avec une économie libérale. J'ai eu l'occasion de discuter avec des amis industriels, qui commencent à se trouver dans des conditions de surcapacité dans plusieurs branches ; pourquoi ? Pour la simple raison, que chacun fait ce que bon lui semble. Au final, vous allez avoir des briqueteries, des fabriques de bonbons en masse. Tout le monde a intérêt à avoir le Plan, parce que la croissance, telle que mesurée

par le PIB, c'est une bêtise. C'est remis en cause partout dans le monde. La seule croissance du PIB n'a pas de sens. Tous les pays actuellement se dirigent vers la mise en place d'une batterie d'indicateurs. Le Plan vous permet, en effet, d'avoir une dizaine, une quinzaine d'indicateurs, et vous voyez comment vous évoluez. Parce que le seul PIB, surtout dans une économie rentière, c'est la ruine certaine. Les hydrocarbures, c'est une ressource non renouvelable, c'est un stock. C'est comme si vous preniez de l'argent de votre poche, et que vous le sortiez pour dépenser. Si vous sortez cet argent pour aller au cinéma, c'est une chose ; si vous le sortez pour acheter un outil, qui vous permettra de faire des réparations, et gagner de l'argent, c'est une autre chose. C'est exactement la même chose pour un pays. Si nous gaspillons cette rente dans de la consommation non productive, nous sommes en train de nous appauvrir. Or, formellement le PIB va vous dire que votre PIB augmente. Le PIB traditionnel vous dit, que vous avez puisé du pétrole, et que votre PIB augmente. C'est comme toutes « les âneries » – je m'excuse du terme – que l'on peut lire à propos du développement de l'Afrique. Moi, je rigole. On vous dit, que l'Afrique, un continent, le baratin... il va tirer la croissance mondiale de 5%. C'est du « bidon » ! Analysez cette croissance. Dans le cas de beaucoup de pays africains, c'est du pillage pur et simple de matières premières avec l'un des principaux acteurs, entre autres, la Chine. On pille les ressources du continent africain. Il n'y a de croissance, que si vous utilisez ces ressources pour investir dans la création de nouvelles richesses. Si vous placez votre argent dans des usines, des universités, des écoles, etc. Oui ! Mais, si c'est pour le consommer uniquement, vous êtes en train de vous appauvrir.

b. Le rôle de l'islamisme dans la reproduction de la rente

L'islamisme est une force politique, qui représente d'une manière ou d'une autre une partie de la population. Le projet islamiste en tant qu'Etat islamique, vu de manière traditionnelle, est, à mon sens, une source de blocage. C'est indéniable, parce que je ne crois pas, que cela rapporte des solutions aux vrais problèmes, que pose la société. Mais, dans la perspective d'un nouveau projet national, d'un projet de modernité, je pense, qu'il faudra probablement arriver à définir, ce qui a été appelé dans d'autres circonstances historiques « un compromis historique », qui permette de réunir un consensus national aussi large que possible. Donc incluant si possible les islamistes. Il y a toute une gamme. C'est difficile à globaliser comme cela, pour adhérer à un projet de modernité, qui soit fondé sur une logique de production.

Quatrième intervenant

Dans le cadre du projet de modernité, vous avez fait référence à la production scientifique. Est-ce que ces élites ou ces universitaires intellectuels sont dans l'incapacité de mener ou du moins faire démarrer ce projet de modernité ?

Cinquième intervenant

Ma première question est relative aux chiffres statistiques, que vous avez cités tout à l'heure. Vous avez parlé notamment d'une projection de la population du Maghreb, en disant, que d'ici 2050, l'Algérie aura autant d'habitants que le Maroc et la Tunisie réunis. Qu'en pensez-vous ? Partant du principe qu'actuellement l'Algérie et le Maroc sont pratiquement pied à pied.

M. Nadji Safir

Non ! Non ! On a déjà dépassé le Maroc depuis plusieurs années d'à peu près 5 millions d'habitants. Vous pouvez en déduire aisément le nombre en 2050.

Reprise de la parole du cinquième intervenant

Vers 2050, on parlera sans doute d'une augmentation de 20 à 25%. Si on ajoute la population marocaine à celle de la Tunisie, et si on fait une extrapolation des chiffres, que vous venez de donner, cela va être autour de ces estimations. Qu'est-ce que cela représente ? Je voudrais avoir votre lecture là-dessus.

Ma seconde question a trait aux transferts sociaux. Tous les experts sont d'accord de dire que cela obère d'une manière incroyable notre économie, et on ne voit absolument pas comment on peut s'en sortir sans réellement prendre le taureau par les cornes. Je veux dire par là, qu'il y a un décalage extraordinaire entre la réalité, ce que disent les experts et le politique. Tout le monde a vécu, il y a un mois, une pénurie de l'essence. J'étais assez surpris de lire dans certains journaux, que du côté de Tipaza, le litre d'essence s'échangeait à 80 Da. J'ai lu aussi de la même manière des experts, qui disaient, que si on arrivait à arrêter la subvention de l'essence, et les avantages que l'on pouvait avoir de cet arrêt des subventions, le prix de l'essence serait autour de ces alentours là. N'est-ce pas là une chose à laquelle il faudrait réfléchir ? Vu qu'une certaine population du côté de Tipaza a accepté le principe, que le litre d'essence pouvait coûter 80 Da. Ce qui n'est pas d'ailleurs loin du prix réel du litre d'essence.

Sixième intervenant

On peut considérer que tout le monde, sauf une toute petite minorité, qui se voile les yeux, sait que nous allons droit au mur à tout point de vue, quels que soient les progrès du pays, quelles que soient les transformations démographiques, la transition démographique est largement faite en Algérie. Il y a un décrochage de la natalité. Ce sont des effets structurels, qui font qu'il y a une croissance, mais dans d'autres domaines, etc.

Je crois que tout le monde, tout acteur essentiel est conscient des risques énergétiques, des risques économiques et sociaux, c'est-à-dire drogue, violence, violence inconsciente, dont la mortalité routière, qui est équivalente à une guerre et à d'autres facteurs. La question aujourd'hui, qui commence à se poser – bien sûr, il faut faire le bilan, l'analyse – c'est : comment va-t-on s'en sortir de cette situation ? M. Nadji a présenté trois groupes à propos desquels il faut qu'on s'interroge :

1. Un groupe qui est absent, qui bouffe, vorace, qui a une logique prédatrice
2. Un groupe, qui est en bas de l'échelle, dont on ne connaît pas bien les capacités, qui est touché par ce phénomène de violence et d'opportunisme stratégique ;
3. Un groupe moyen, qui est bien sûr essentiel, qui bénéficie, qui réfléchit aussi, et qui est concerné. Mais là, M. Nadji, j'aimerais que vous nous dîiez, ce que vous voyez comme possibilités, parce qu'il faut qu'on passe à l'analyse des potentiels de transformation.

Je pose cette question en avançant un point essentiel. Il n'y a pas de solutions toutes faites ni mécaniques pour sortir de la crise. Il n'y a que des solutions construites socialement et progressivement. Et je pense, que c'est sur cela, qu'il faut réfléchir du point de vue stratégique.

Septième intervenant

Ma première question porte essentiellement sur la notion de rente en relation avec ce que vous avez parlé de dynamique sociale liée au maintien de la rente. Qu'est-ce qui fait que la rente reste un élément de stratégie de pouvoir ou de maintien de certaines classes au pouvoir ? N'y-a-t'il pas assez de volontés pour passer de cette situation de rente à une situation dynamique ? Quels sont les facteurs bloquants au niveau international, sachant que la rente n'est pas seulement

une question interne, mais a des ramifications internationales ? En clair, n'y a-t-il pas des forces externes, qui ont intérêt au maintien d'un système rentier au niveau des pays du Sud pour des raisons économiques, mais aussi politiques et stratégiques ?

Comme vous le savez la crise financière internationale de 2008 est liée au système des subprimes, des crédits accordés massivement à des gens, qu'on savait insolubles, mais qu'on a poussés à emprunter pour cacher une autre réalité, celle de la tendance dans les pays développés marquée par la baisse des salaires dans le PIB au profit du revenu du capital. Appauvrissement de la couche des salariés et enrichissement effréné d'une couche minoritaire. Paradoxalement, il y a de fortes liquidités dans les banques, et on encourage les gens à la surconsommation, et dans le même temps les grandes masses d'argent sont injectées dans la spéculation financière, car elle rapporte beaucoup plus que la sphère réelle de la production 10% contre 03% de taux moyen de rentabilité. Donc moins d'investissements dans la sphère réelle. Y a-t-il un lien entre le système rentier et cette crise du capitalisme international ?

M. Nadji Safir

a. L'incapacité intellectuelle des universitaires constitue-t-elle un frein du passage vers la modernité ?

La production intellectuelle entre dans un vaste programme dans le projet de la modernité. Si on examine l'histoire, ce sont des enjeux de société, et non des enjeux personnels ou individuels. Il y a des sociétés qui, confrontées à un problème donné, savent formuler des réponses. A l'inverse, il y a des sociétés qui, confrontées à un problème donné, ne savent pas formuler des réponses. Donc c'est très très complexe de savoir, pourquoi à un moment donné, il y a des facteurs déclenchants, qui font que la modernité est apparue. Quand on étudie l'histoire de l'Europe, qui est le continent – il n'est pas le seul – qui a joué un rôle important dans l'émergence de ce qu'il convient d'appeler la modernité vers une série de facteurs. Tout se joue dans le software. Tout se joue au niveau de l'intellectuel. Toute accumulation intellectuelle peut conduire demain à une accumulation matérielle. Mais l'inverse n'est pas vrai. Quand on privilégie l'accumulation matérielle aussi bien au plan individuel qu'au plan collectif, on n'aboutit pas nécessairement à l'accumulation intellectuelle. Ce qui a fait la force de l'Europe, ce sont des idées, qui ont commencé à circuler petit à petit dans des petites villes,

où il y a eu des institutions. Il est très important d'avoir des institutions crédibles. On a libéré la parole, la raison... C'est tout cela, qui fait, que l'Europe a émergé comme le continent, que nous connaissons. Et je reviens à ce que je disais à propos d'Ibn Rochd qui, condamné chez lui, a été enseigné pendant deux siècles en latin dans la plupart des universités européennes, et particulièrement en Italie. C'est le phénomène de l'averroïsme. Et ce n'est pas un hasard. Il y a une fresque de Rafael, qui représente les pères intellectuels de l'Europe. Elle est peu connue. Elle se trouve au Vatican. Elle représente tous les philosophes grecques. Et là, se trouve une personne parmi eux, enturbannée : c'est Ibn Rochd à côté d'Aristote. Eux reconnaissent la dette, qu'ils ont envers Ibn Rochd. C'est pour vous dire que le rôle des intellectuels est important. Mais ce sont des enjeux de société. Il faudrait que nos sociétés sachent apporter des réponses. On a parlé tout à l'heure du rôle de Deng Xiaoping dans l'histoire de la Chine. Je disais à mon interlocuteur : « Peut être, que Deng Xiaoping, au final, aura joué un rôle plus important que celui de Mao Sté Toung ». A un moment de leur histoire, les sociétés sont confrontées à des choix. Elles ne génèrent pas à la fois les structures des institutions et les hommes, qui sont en mesure d'apporter les réponses.

b. La projection de la population maghrébine à l'horizon 2050

Monsieur, que voulez-vous, que je vous dise. Les chiffres sont les chiffres. Ce n'est pas moi, qui les ai inventés. La première fois, que j'ai fait cette recherche, j'ai dû relire trois fois, parce que moi-même, je n'y croyais pas. Comme, c'est des tableaux excel, je voulais m'assurer, que j'étais sur la bonne ligne, et que je ne me trompais pas. Maintenant, évidemment toutes les projections sont revues dans un sens ou dans l'autre. Mais, il n'y aura pas de bouleversement. Les tendances lourdes sont là. Maintenant qu'est-ce que j'en pense ? Evidemment, on raisonne en tant qu'Algérien, le fait que je dise, que l'Algérie a autant d'habitants que le Maroc et la Tunisie. Je tiens à vous signaler, que je suis un Maghrébin convaincu. Pour moi, il n'y a pas d'avenir pour chaque pays pris à part ! Et là, je suis catégorique. Si on ne fait pas le Maghreb, c'est un suicide collectif certain à trois ou à cinq. Pour un potentiel aussi formidable que le marché maghrébin, faisons le Maghreb, et mettons nous au travail ! Sinon, on n'a pas de perspective.

c. Les transferts sociaux

Les transferts sociaux, ce sont un choix politique. Cela se passe de la même manière dans tous les pays rentiers. On n'a rien d'original. On fait de la redistribution

pour avoir une paix sociale. Maintenant passer à une vérité des prix, étant bien entendu que les subventions généralisées sont socialement injustes. Si vous soutenez les prix pour tout le monde, vous soutenez automatiquement celui qui se trouve en bas de l'échelle, et celui qui est en haut, étant donné que la consommation est libre. Sans compter, par ailleurs, que vous financez tous ceux, qui exportent ces produits en dehors des frontières nationales.

La question des transferts sociaux c'est une question fondamentale. Mais encore faut-il avoir le pouvoir politique, qui a le courage d'affronter la question. Vous le savez très bien. C'est classique. C'est ce qu'on a appelé dans certains pays « les émeutes du pain ». Si vous touchez au prix de la semoule, de l'essence..., vous ne savez pas comment la population va réagir ? Vous semblez dire dans votre exemple de Tipaza, c'est comme si la population de « manière naturelle » avait reconnu l'équilibre du marché ; comme si on avait un prix d'équilibre autour de 80 Da. Mais, le problème est que si vous décidez cela, administrativement d'en haut, je ne sais pas comment la population va réagir. Dans beaucoup de pays arabes, mais aussi africains, chaque fois qu'on a touché au système de subvention, on a eu des réactions négatives de la part de la population.

**d. Comment l'Algérie va-t-elle sortir de la situation actuelle :
décrochage de la natalité, risques énergétiques, risques
économiques et sociaux...?**

Comment sortir de cette situation ? Ceci n'est pas un vaste programme, mais un immense programme. Je n'ai pas les moyens de formuler des éléments de réponse. Là, où je vous rejoindrais, il n'y a pas d'autres choix. En fait, on exclut le maintien de la logique rentière. Une fois ce choix exclu, comment construire le choix contraire ? Toute la problématique est là. Comment le faire ? J'ai envie de dire, qu'il n'y a pas d'autres solutions, une fois de plus, que de se réunir tous les jours à l'INESG pendant 5 ans, et j'espère qu'on trouvera une solution.

e. La notion de rente et la situation du marché international

Je suis contre toute théorie du complot. Imaginons que le complot existe. Quand je dis : « Contre », cela ne veut pas dire, que je ne suis pas naïf. Je sais, que les complots existent. Le problème n'est pas là. Le problème, c'est de savoir pourquoi ça marche dans certains pays et pas dans d'autres. Je crois, qu'il y a des pressions. C'est la vie. Vous rêvez d'un monde angélique. « *Le monde angélique*

n'est pas de ce monde », si je puis dire. Le monde angélique n'existe pas. Il y a des rapports de force entre les pays. On exerce sur vous des pressions dans un sens ou dans l'autre. Depuis que la Chine populaire a été créée le 1er octobre 1949, les Etats-Unis ont dû fomenter une vingtaine de complots par jour. Ce que je veux dire par là, c'est qu'ils n'ont jamais cessé de casser ce pays. Cela ne l'a pas empêchée de devenir la première puissance économique mondiale. Donc, le problème est plutôt : comment s'organiser ? Ce n'est pas une vraie question de savoir, s'il y a des pressions internationales. Pour moi, l'essentiel c'est : organisons-nous ! Réagissons !... Si ensuite, les gens, qui sont contre nos intérêts, veulent absolument maintenir leur pression, ils sont obligés de se démasquer. Ce qu'ils font actuellement en douce, ils seront obligés de le faire franchement. Voilà, la seule attitude. Moi, je ne crois pas aux problèmes techniques. Actuellement, l'économie est dans une crise très très profonde. Toutes ces notions de liquidité, de subprimes, etc., il faut les relativiser. Moi, je crois tout d'abord en la volonté des peuples, en la puissance des sociétés. C'est ça, qui compte. Le reste est tout à fait secondaire ; c'est des modalités techniques. Vous trouvez des modalités techniques, qui correspondent à votre situation. Je ne crois pas, que le système international soit là nécessairement pour avoir des pays rentiers. Si vous vous organisez pour fonctionner autrement, le système international sera obligé de s'adapter, ou bien il enverra des canonnières, et à ce moment là, ce sera clair.

Huitième intervenant

Comment voyez-vous les conséquences de la baisse du prix du baril, et donc la répression de la rente sur les dynamiques sociales, telles que vous les avez décrites précédemment ?

Par quoi remplacer la double légitimité (la légitimité historique et la légitimité de la distribution de la rente), qui a permis au système de fonctionner à maintenant ? Quelle légitimité va-t-il falloir construire ou se doter ? Quelles en seraient les contraintes ?

Neuvième intervenant

En parlant des caractéristiques de la société algérienne, j'aurais aimé, que vous nous donniez les taux d'occupation par secteur, car le taux d'activité comporte aussi bien la population active que celle qui est au chômage, tandis que les taux d'occupation par secteur permettent, eux, de savoir exactement le nombre d'emplois dans chaque secteur.

Quand vous avez parlé du précaritat, vous avez dit, que c'est le sexe masculin, qui est le plus touché. Ceci m'a interpellé ; pourquoi ? En parlant de cette catégorie, est-ce que réellement, elle a une incidence sur l'emploi ?

A propos du potentiel de l'Algérie en termes d'hydrocarbures, ne serait-il pas intéressant de passer à une économie de substitution, comme par exemple le tourisme, pour ne citer que cela ?

M. Nadji Safir

a. Les conséquences de la baisse du prix du pétrole sur les dynamiques sociales

Les logiques, qui prévalent à l'heure actuelle, sont des logiques de redistribution de la rente de manière assez élargie, et ont eu des conséquences positives. Je pense, qu'on peut les critiquer. Mais maintenant, pour apprécier les conséquences sur la dynamique sociale, c'est assez difficile. Dans tous les cas de figures, dans ce genre de situations, qui sont assez classiques, ce sont les catégories, les plus vulnérables, qui vont être les plus sensibles. C'est évident. Si vous avez 1000 en haut et 10 en bas. Si sur 1000, on vous « pique » 300, il va vous rester quand même 700. Donc, vous aurez moins tendance à réagir. Tandis qu'en bas, si vous n'avez que 100, et si on vous « pique » 30, il ne vous restera que 70. Donc, en principe, ce sont les catégories, qui sont situées en bas de ma fameuse « pyramide », qui devraient réagir de la manière la plus significative. Je ne sais pas si on peut dire violente ou pas. Tout à l'heure, notre ami a parlé de la violence. Il est clair, qu'on est dans une société, où il y a diverses formes de violence. Cette violence peut s'exprimer à n'importe quel moment, mais personne n'en sait, parce que nul n'est prophète. Mais, une chose est sûre, si on veut créer les conditions de la transition, il faut absolument créer les conditions d'intégration de ces populations. Prenons par exemple l'emploi des jeunes. C'est un enjeu essentiel, vital, parce que ce sont eux, qui sont le plus touchés. J'ai dit, que le chômage des jeunes se situe autour de 25%. Certains disent, que dans certaines régions, cela peut atteindre jusqu'à 30, 35, voire 40%. Si ces jeunes savent, qu'ils ont un avenir, ils vont se comporter de manière différente, que s'ils savent, qu'ils n'ont aucun avenir. C'est là tout l'enjeu. C'est de formuler un projet. On revient un peu à toutes nos questions. C'est toujours la même chose, on tourne autour du pot : le projet de société, la modernité, le projet économique... Il faut être en mesure de présenter un projet crédible, mobilisateur, intégrant ces catégories, parce que ce sont les catégories, qui sont les plus susceptibles de réagir avec violence.

b. Quelle légitimité ?

Si on n'a plus la légitimité de la redistribution, il faut en réinventer une nouvelle. Votre démarche est tout à fait cohérente. Si je voulais être démagogue, je vous répondrais : « *La légitimité démocratique* ». Mais, comme je suis un réaliste, je vous dirais : « *L'important : c'est le résultat* ». En étant cynique. Savez-vous que l'un des hommes, qui a transformé l'Asie, vient de mourir. C'est Lee Kuan Yew, le Premier ministre de Singapour. Il a pris la direction de ce pays en 1965. A cette époque, ce n'était que des marées. J'ai entendu quelqu'un dire dans la salle : « *Kima Hna ! (Comme nous)* ». « *Ya Hasrah ! L'Algérie, c'était la Californie par rapport à Singapour à cette époque. Cela n'avait rien à voir* ». Actuellement, le PIB par habitant de Singapour est supérieur au PIB de nombreux pays développés, y compris la France, l'Angleterre... Je n'ai plus les chiffres en tête. Il doit être, sauf erreur de ma part, à 60 000 dollars par habitant. Lee Kuan Yew a fait cela d'une manière autoritaire. Simplement, il a apporté la preuve du changement positif. Pour résumer, c'est l'autoritarisme et l'efficacité. Le drame du monde arabe, c'est l'autoritarisme sans l'efficacité. Quelle légitimité ? C'est la légitimité de l'efficacité. Prouvez que vous êtes en mesure d'offrir à ces gens un pari raisonnable. « *Même si tu ne vivras pas d'une manière extraordinaire, tes enfants auront une meilleure qualité de vie. Ils connaîtront la prospérité...* ». Voilà l'enjeu. Bien évidemment : quelle légitimité construire ? Vous avez ce modèle autoritaire et efficace. On peut imaginer aussi un modèle démocratique ; pourquoi pas ?

c. Questions techniques

Il faut que je consulte de nouveau mes chiffres concernant la population occupée. L'essentiel de la population est dans le secteur des services, qui est très peu développé. Quand on parle du secteur des services, il ne s'agit pas de banques ultramodernes. On inclut dans ce secteur, les jeunes, qui vendent d'une manière informelle : le petit épicer... C'est ça la réalité. Je préfère vous renvoyer au recensement général de l'économie. Allez consulter le site de l'ONS (www.ons.dz). Je n'ai pas pour habitude de faire l'éloge des institutions. Mais, moi, j'apprécie beaucoup le site de l'ONS. Il est bien fait. Vous avez des chiffres. Vous pouvez vraiment travailler sur de la matière.

d. Pourquoi le précariat est-il masculin ?

Le précariat est masculin, pour la simple raison, qu'il y a très peu de femmes, qui sont intégrées dans la vie active. Quand on calcule la population active, on définit un taux d'activité pour les femmes. On part de l'hypothèse, que toutes les femmes ne sont pas nécessairement actives, parce que beaucoup de femmes ne peuvent pas ou ne veulent pas être actives. Donc, on définit un taux d'activité, puis on construit la population active, et on constate, qui travaille ? C'est de cette façon, qu'on calcule le taux de chômage. C'est essentiellement masculin, car quand on calcule la population active en Algérie, c'est une tradition chez nous, on intègre peu de femmes. Il faudrait peut être des enquêtes de terrain un peu plus fines pour vérifier cette réalité. Quand vous voyez les chiffres de la population active, c'est essentiellement masculin. Je considère le précariat, c'est-à-dire les travailleurs temporaires, les aides familiaux sont essentiellement du sexe masculin. Vous avez donc une distribution par sexe.

e. Les hydrocarbures

Le potentiel de l'Algérie est un potentiel faible. Nous n'avons pas d'énormes réserves en matière d'hydrocarbures. Les différentes découvertes faites durant ces dernières années sont peu prometteuses. Il n'y a pas eu des découvertes extraordinaires. Ce qui n'ouvre pas de grandes perspectives. Il y a aussi un autre facteur très important, qui pèse directement sur nos capacités d'exportation, c'est l'augmentation de la consommation énergétique nationale. C'est l'une des « retombées positives » de la redistribution. Si vous relogez les gens, si vous leur fournissez l'électricité, il y va de soi, qu'ils consomment de l'électricité. Donc la consommation nationale est en augmentation. Donc les perspectives d'exportation à un horizon pas très lointain, 2020, 2025, la situation sera assez difficile. Dans ces conditions, vous n'avez pas d'autres solutions, que de trouver de nouvelles sources. Il y a le gaz de schiste, lequel gaz pose énormément de questions techniques, environnementales, sociales, financières. On ne sait même pas à quel niveau de prix, il serait rentable. Il y a donc encore beaucoup de débats. J'ai des amis, qui sont dans le secteur de l'énergie, qui sont assez sceptiques. Evidemment, il reste les énergies renouvelables, le solaire. A mon avis, nous devrions être un pays leader dans le domaine des énergies renouvelables. L'éolien éventuellement, mais notre principale ressource reste le soleil.

APPEL A PUBLICATION

L’Institut National d’Etudes de Stratégie Globale (INESG) porte à la connaissance des chercheurs universitaires, experts et spécialistes de la création d’une revue intitulée « *Revue algérienne de prospective & d’études stratégiques* ».

Elle a pour but de servir de forum pour des analyses critiques et des réflexions portant sur les plans national, régional et international.

C’est une revue trimestrielle, qui porte sur des domaines perçus à travers nos réalités nationales et ses enjeux :

- géopolitiques ;
- géostratégie de la zone «Middle East North Africa» ;
- les relations internationales, de sécurité et de défense ;
- les stratégies de développement économique et social ;
- l’énergie, l’agriculture et l’environnement ;
- l’évolution des institutions politiques et la transformation des systèmes institutionnels ;
- le développement culturel et éducatif ;
- la communication ;
- le développement technologique.

Tous les chercheurs intéressés par l’une des thématiques citées ci-dessus sont invités à proposer leurs contributions sous forme d’articles en tenant compte des conditions suivantes :

- les contributions devront être originales, et n’avoir fait l’objet d’aucune autre publication ;
- l’article comporte entre 6000 et 9000 mots, soit entre 9 et 14 pages;
- la page de garde comporte le titre de l’article et sous-titre si nécessaire, le (s) nom (s) de (ou des) l’auteur(s), ses (leurs) fonctions et ses (leurs) coordonnées (adresses postales personnelles et professionnelles, téléphone, adresse électronique) ;
- la deuxième page comporte le résumé et les mots-clés (franç. et angl.); les articles en arabe devront comporter des résumés et des mots-clés (arabe et français ou anglais) ;
- les articles en arabe devront comporter des résumés et des mots-clés (arabe et français ou anglais) ;

- les textes écrits au format Word en lettres latines, le corps du texte doit être saisi au format A4, (21 x 29,7cm) paginé, justifié, police de caractère Times New Roman 11, en interligne simple, sans espacement, marge 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ;
- les textes écrits en arabe devront être rédigés en arabic simplified 14, les notes doivent figurer en bas de chaque page dans l'ordre 1, 2, 3, etc., (leur numérotation doit être continue pour l'ensemble du texte) avec un caractère Times New Roman 9 pour les textes écrits en latin et arabic simplified 12 pour les textes écrits en arabe ;
- les schémas, graphiques et tableaux doivent être numérotés, comportés un titre et la référence à une source si nécessaire et intégrés dans le texte les références bibliographiques à la suite du texte, classées par ordre alphabétique. Elles doivent être présentées suivant la norme ISO 690-2010.
- les citations des noms d'auteur dans le corps du texte sans parenthèses, les noms cités doivent tous être repris dans la bibliographie.

Tous les articles devront parvenir sous format Word au secrétariat de la revue

Secrétariat de la « **Revue algérienne de Prospective & d'études stratégiques** ».
M. Mohamed Belhadj
E-mail : rapes.inesg@gmail.com

Institut National d'Etudes de Stratégie Globale (INESG)
BP 137, les Vergers Birkhadem Alger
Tél. : 021 54 07 07
Fax : 021 54 01 39